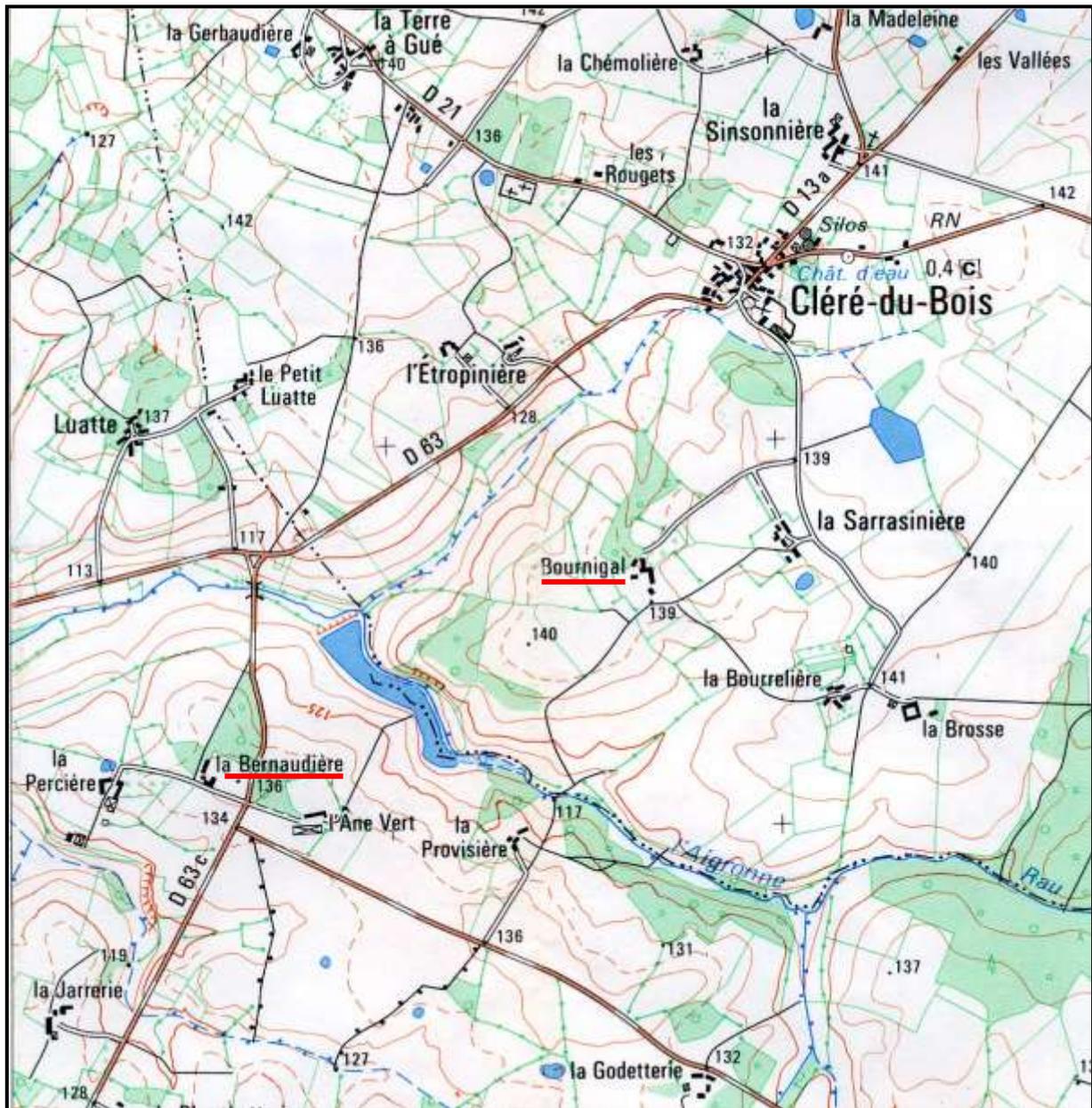


BOURNIGAL

Sur le site de Bournigal existe une motte castrale, en partie arasée, dont subsistent encore la moitié des fossés.



Les fiefs de la Brénaudière et de Bournigal

Quelques repères chronologiques sur Bournigal

1476 : Reconnaissance d'une rente de deux setiers de froment due au chapitre sur le lieu de Bournigalle ; **G. 53**, CHAPITRE DE SAINT-OUTRILLE DE CHATILLON-SUR-INDRE (Liasse.) : 50 pièces parchemin, 25 pièces papier. (*Inventaire sommaire des Archives départementales antérieures à MDCCXC, Indre*)

L'église collégiale de Châtillon aurait été fondée à la fin du Xe siècle par un seigneur nommé Guy et sa femme Mainburge. La trace de documents concernant le chapitre et datant du XIIIe siècle a été conservée dans un inventaire de titres du chapitre de Châtillon (G49-58).

1525 : Isabeau d'Alès épousa par contrat du 29 Août 1525 Noble homme François de BIZAC, Ecuyer, Seigneur de la Girouardière, fils de Jacques de Bizac, & de Demoiselle **Claude du Foucquet de Bournigalle**. (*Armorial général registres de la noblesse de France, registre troisième, première partie, article d'Alès-Corbet, par d'Hozier-1752*).

ISABEAU d'Alès, épousa par contrat du 29 Août (d) 1525 Noble homme François (e) DE BIZAC, Ecuyer, Seigneur de (f) la Girouardiere, fils de Jacques de Bizac, & de Demoiselle Claude du Foucquet-de Bournigalle; & à ce contrat furent présens Nobles hommes Philippe du Saix, (ortographe du titre, du Ceès) Ecuyer, Seigneur de Duretal, & Etienne de Preaux, Ecuyer, Seigneur de Preaux, *proches & principaux parens & amis* d'Isabeau d'Alès qui mourut avant le 28 Novembre (g) 1537.

(e) Dans un acte original du 28 Novembre 1537, il est appelé François de Bifac, & son fils, Charles de Biffac.

(f) Il est qualifié Seigneur de la Giraudiere dans un acte original du 28 Novembre 1537, & de la Jouardyere dans son contrat de mariage de l'an 1525, produit par Expédition ancienne & du tems. Un acte original du 3 Novembre 1525 le qualifie Seigneur de la Girouardiere; & la même qualité est donnée à Charles de Bizac, Ecuyer, son fils, dans deux actes datés l'un & l'autre du 6 Novembre 1566, aussi produits en original.

(g) Original. (h) Original.

Note : Claude du Foucquet de Bournigalle s'est vraisemblablement mariée vers 1500.

Isabeau est la fille de Charles d'Alès, seigneur du Corbet et de Marnou, terres situées sur la paroisse de Fléré-la-Rivière, et de Madeleine du Saix, mariés en août 1492.

Bournigal, f., est de Bossay. — Bournigalle, xvi^e siècle — Vers 1566, elle appartenait à Claude du Foucquet. — (D'Hozier, *Armorial général*, 3^e registre. — A. Duchesne, *Hist. de la maison de Chasteigner*.)

Carré de Busserole, Dictionnaire géographique, historique et biographique de l'Indre et Loire et l'ancienne province de Touraine - 1878

Note : Ce Bournigal est situé à environ 10 km de celui de Cléré-du-Bois.

CLAUDE CHASTEIGNER Seigneur de la SARRAZINIÈRE en la paroisse de Cleré du bois près Chastillon sur Yndre, s'allia avec GILLETTE DV FOUCQUET Dame de Bournigale. D'où sortirent vn fils nommé DANIEL CHASTEIGNER, qui mourut sans lignée, & cinq filles.

A. Duchesne, Histoire de la maison de Chasteigner, 1634 (p 493)

Note : La Sarrazinière étant située juste à côté de Bournigal, il est probable que les Fouquet de Bournigalle soient bien originaires de Cléré et non de Bos-say.

Claude (marié vers 1550) est le fils de François Chasteigner, seigneur d'Andonville (en Beauce) et de Jauget (près de Charnizay), et de Renée Jedouin. Par son mariage, François devient propriétaire vers 1530 du fief de Marigny à Yzeures-sur-Creuse.

La famille de Menou était propriétaire en 1661 du manoir de Jauget qu'elle avait transformé en château, connu sous le nom de « château de Jauget » (carte de Cassini) situé à l'extérieur du village sur la route d'Azay-le-Ferron. Le dernier descendant de la famille de Menou est décédé en 1802. En 1844 le château appartenait à la famille Montesquiou-Fezensac ; Robert de Montesquiou était un ami de Marcel Proust qui vint souvent lui rendre visite.

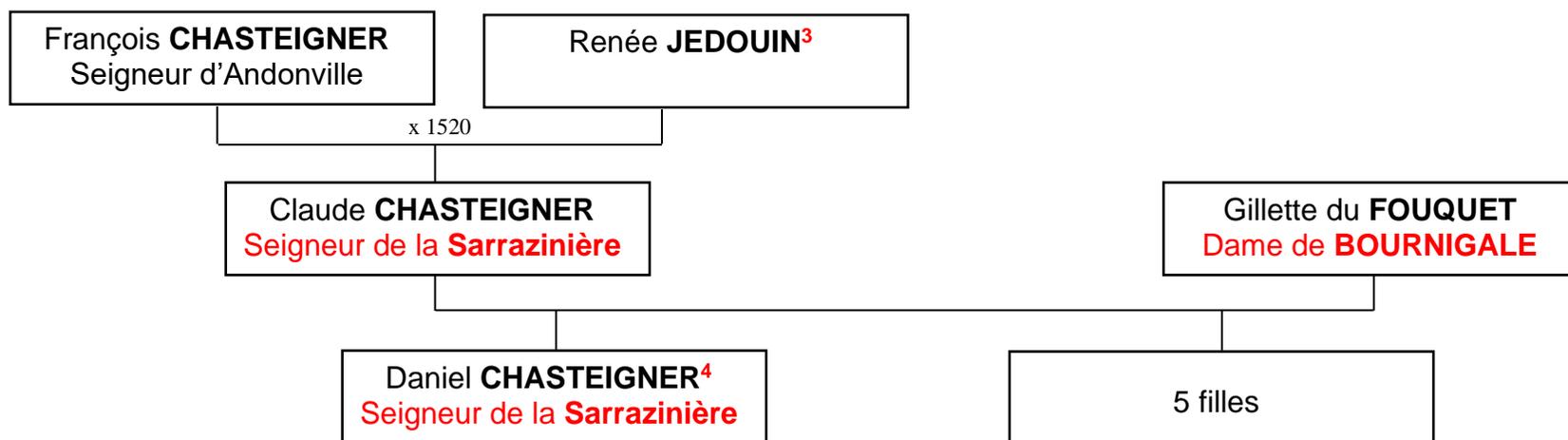
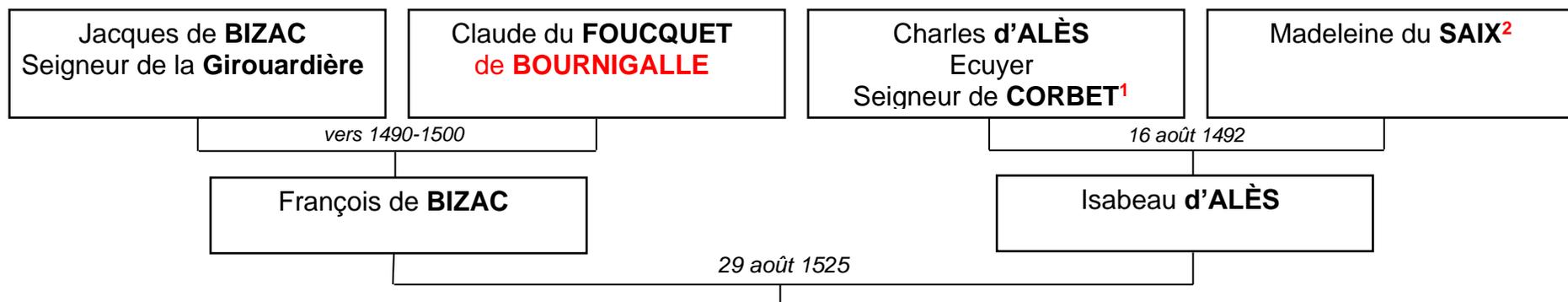
1639 : le fief de Bournigalle, paroisse de Cléré, valant 25 l. (*B.N.- Fonds Châtre de Cangé, n° 4835, Rôle des fiefs de Touraine*)

Bonigal, f., c^{ns} de Céré. — Bournigalle, 1681. — Bonnigal, plan cadastral. — Bournigal, carte de Cassini. — En 1681, Louis de Sigongne, Éc., était qualifié de seigneur de Bournigalle. — (Arch. d'I.-et-L., E, 135.)

Carré de Busserole, Dictionnaire géographique, historique et biographique de l'Indre et Loire et l'ancienne province de Touraine - 1878

Note : Erreur sur le nom de la commune ; il s'agit de Cléré-du-Bois et non Céré

FOUQUET DE BOURNIGALE



1- Seigneur du Corbet et de Marnou (aujourd'hui Marnot), paroisse de Fléré-la-Rivière.

2- Fille de Etienne du SAIX, seigneur de Durestal et de Jauget (paroisse de Charnizay), issu de la branche des Barons du Poyet dans le Forez, eux-mêmes issus des seigneurs du Saix en Bresse (voir Armorial général, registres de la noblesse de France, registre troisième, première partie, article d'Alès-Corbet, par d'Hozier- 1752)

3- Dame de Marigny-sur-Creuse et de Molante, fille de Jean Jedouin, écuyer, seigneur de Joustereaux (Jutreau) près d'Angles (sur-l'Anglin ?) et de Marie Caraleu. (Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou, volume 2, Brisson-Cyr)

4- Daniel Chasteigner est mort sans descendance.

CHASTEIGNER

§ IX. — BRANCHE DES SEIGNEURS DU **VERGER**,
D'YZEURE, DE LA BROSSÉ, DU
BREUIL, ETC.

12. — **Chasteigner** (Jacques), 1^{er} du nom,
Chev., sgr du Verger, Yzeure, etc., 3^e fils de Geoffroy,

Chev., sgr de St-Georges-de-Rexe, et de Louise de Preuilly, rapportés au 11^e deg. du § II, se trouva à la bataille de Monthéry donnée par Louis XI contre les princes ligués, le 16 juil. 1465. Il rendit aveu au Roi comme V^{te} de Châtellerault, le 12 mai 1483, de son hôtel et placeforte du Verger. Il vivait encore en 1503, et avait épousé, avant 1465, Jeanne GUÉRINET, D^e du Verger, fille et héritière de François, Ec., sgr du Verger, c^{or} du Roi, et de Guillemine Berland, dont il eut : 1^o AIMAR, qui suit; 2^o FRANÇOIS, sgr d'Andonville, dont il sera parlé au § X; 3^o ABEL, prieur de la Rochefaton, et curé de St-Paul de Chambon en 1501; 4^o ANTOINE, sgr de la Forge; 5^o MADELON, aumônier de la Chapelle d'Aistré; 6^o LOUISE, 7^o PHILIPPE, D^e des Touches, mariée à Jean des Aubues, sgr de Tallevois, dont elle était veuve en 1542; 8^o FRANÇOISE, épouse de Pierre de Caraleu, Ec., sgr de Montenaut; 9^o ISABEAU, D^e du Portail, mariée : 1^o par contrat du 18 fév. 1491, à Regnon du Blou, Ec.; 2^o à Guillaume Foucault, sgr de Bonneuil; 10^o MARIE, mariée à Jean de Plévinault, vivait encore le 27 mai 1525; 11^o JACQUETTE, D^e de la Forge, mariée à Louis Ancelon, sgr de Fonbaudry, Chev. de l'ordre de St-Michel; 12^o CATHERINE, D^e de Chouppes, mariée à Louis Petit, sgr de Vieillemont.

§ X. — BRANCHE DES SEIGNEURS D'**ANDON-**
VILLE, DE MARIGNY, DE MO-
LANTE, ETC.

13. — **Chasteigner** (François), 1^{er} du nom,
sgr d'Andonville, etc., 2^e fils de Jacques, sgr du Verger,
et de Jeanne Guerinnet, rapportés au 12^e deg. du § IX,
transigea en 1527 avec le sgr de la Rochepozay, pour
la portion qui lui était due dans cette terre. Il était
mort en 1551; et avait épousé, en 1520, Renée JE-
DOUIN, D^e de Marigny-sur-Creuse et de Molante, fille de
Jean, Ec., sgr de Jutreau près Angles, et de Marie de
Caraleu. De ce mariage sont issus : 1^o RENÉ, qui suit;

2° FRANÇOIS, II° du nom, auteur de la branche des sgrs de la Gabillière et des Touches, rapporté au § XI ; 3° autre RENÉ, sgr de Jauges, p^{ss}e de Charnizay, mort sans postérité de Catherine CHENU, de la maison des sgrs d'Yvetot ; 4° LÉON, né en 1533, servit dans la compagnie du sgr de Montpezat, fut tué dans un combat donné près Amiens en 1553 ; 5° CLAUDE, sgr de la Sarrazinière près Châtillon-sur-Indre, laissa de Gillette FOUQUET, outre 5 filles, DANIEL, mort sans postérité ; 6° RENÉE, mariée à Jean de Marans, sgr de Loubressay.

*Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou, volume 2, Brisson-Cyr
(pages 282-283)*

SIGOUGNÉ (de)

Maison originaire de Touraine dont était Josbert Sigougné, chanoine de Tours, qui vivait en 1311. Jeanne et Françoise de Sigogné furent maintenues en 1715 à l'Intendance du Berry. (F. fr. 31791.)

Les Sigougné seigneurs de la Brenaudière et de Bournigal sont issus de la branche des Sigougné seigneurs de Mauvières ; c'était un fief relevant du château de Loches, situé à deux kilomètres au sud de la ville. Il fut la propriété de cette famille aux XVe et XVIe siècles avant d'appartenir aux Gigault de Bellefonds.

D'après le **cabinet d'Hozier 312**, (dossier de Sigogne de Mauvières en Touraine), et les pièces originales 2703¹, la généalogie des Sigougné pourrait s'établir ainsi :

I- Pierre de Sigougné, fils de Jean, Ecuyer et de Jeanne de Thais (ou Thail) a eu :

- 1 **Fiacre**, qui suit.
- 2 **Marie**
- 3 **Pérene (ou Perronne)**
- 4 **Jacquette**

« Depuis ce temps là ² un autre **Jean de Cigougné** était Seigneur dudit lieu de **Cigougné**, capitaine d'Hommes et Armes.

Le dit Jean de Cigougné a épousé en 1^{ères} noces [...] d'où **Pierre** et en 2^{èmes} noces demoiselle **Philippe d'Azay**.

Jean avait un frère, **Philippe**, mort par les armes contre les Anglais ».

BRANCHE DES SEIGNEURS DE MAUVIÈRES

II- Fiacre de Sigougné, Ecuyer, capitaine de Lusignan près Poitiers épousa Marguerite Du Pont ; il est seigneur de Mauvières (anciennement Mauvers) en 1430, d'où :

- 1 **Jean** marié à Jeanne de Rillé ; à l'origine de la branche des seigneurs de la Barillerie et de la Ferté. Son fils Hervé épousera Jeanne de BAILLOU.
- 2 **Estrévenot**, qui suit.
- 3 **Catherine**
- 4 **Jeanne**
- 5 **Antoinette**

III- Estrévenot de Sigougné, Ecuyer, seigneur de Mauvières, épousa Renée Doiron d'où :

Michel, qui suit.

IV- Michel de Sigougné, Ecuyer, sieur de Mauvières en 1513 ; il épousa le 24 mars 1509 Catherine Martel, fille de Félix, valet de chambre ordinaire du Roi en sa Garde Robes et de Louise Gopillard (contrat de mariage en date du 28 juin 1513, signé par du Breuil notaire à Loches) d'où :

- 1 **Georges**, Ecuyer, dernier seigneur de Mauvières, qui suit *.
- 2 **Jean I, le premier Sigougné seigneur de la Brénaudière et de Bournigal** * vers 1550 (Carré de Busserolle).
- 3 **Jeannot** *

(* Voir l'acte de partage des biens échus de leur père établi le 13 septembre 1564 par Me Chesneau, notaire à Loches).

1 - Bibliothèque Nationale, salle des manuscrits

2 - Cabinet d'Hozier 312 De SIGOGNE de MAUVIERES en Touraine

V- Georges de Sigougné, Ecuyer, seigneur de Mauvières en 1570 ; il épousa le 2 janvier 1554 (ou 57 ?) Claude Greslet, fille de Méry, Ecuyer, seigneur de la Rochebreteau (paroisse de Ciran, près de Loches) et de Marguerite de Valenciennes (contrat devant Me Lasneau, notaire à Tours).

La quittance originale en parchemin était conservée en 1894 à Allègre (Haute-Loire) dans les archives de M. Grellet de la Deyte¹.

Dans cette quittance, Guillaume, le beau-frère de Georges de Sigougné, reconnaît avoir reçu au nom de sa sœur, « veuve de feu noble homme Georges de Cigogné, écuyer, seigneur de Maulvières et l'un des cent gentilshommes de la maison du roi, sous la charge de feu Monseigneur le comte de Sancerre et au nom de leurs enfants mineurs et des mains de demoiselle Anne Brinon veuve de feu noble homme Antoine Bonnacoursy, en son vivant notaire et secrétaire du roi, trésorier de ses cent gentilshommes la somme de cent livres qui restait due audit seigneur de Maulvières pour ses gaiges, à cause de son état au quartier d'octobre, novembre et décembre 1563. Ladite quittance donnée l'an 1565, le 27 et pénultième jour de février et signée DENET notaire. ».

Le 5 mars 1574, Jean II Gigault² seigneur de Bellefonds et de Marennes, l'un des cent gentilshommes de la Maison du Roi et Maître d'Hôtel de François duc d'Alençon, frère du Roi, épouse en secondes noces Claude Greslet, la veuve de Georges décédé vers 1565. Son fils, Jean III, né de son premier mariage, a épousé en 1579 **Magdeleine de Sigougné**, une fille de Georges, sans doute à Loches (paroisse Saint-Ours). Voir l'acte de baptême de leur fils François dans cette paroisse de Loches en 1589, page 9 du registre).

Georges a été le dernier Sigougné seigneur de Mauvières.



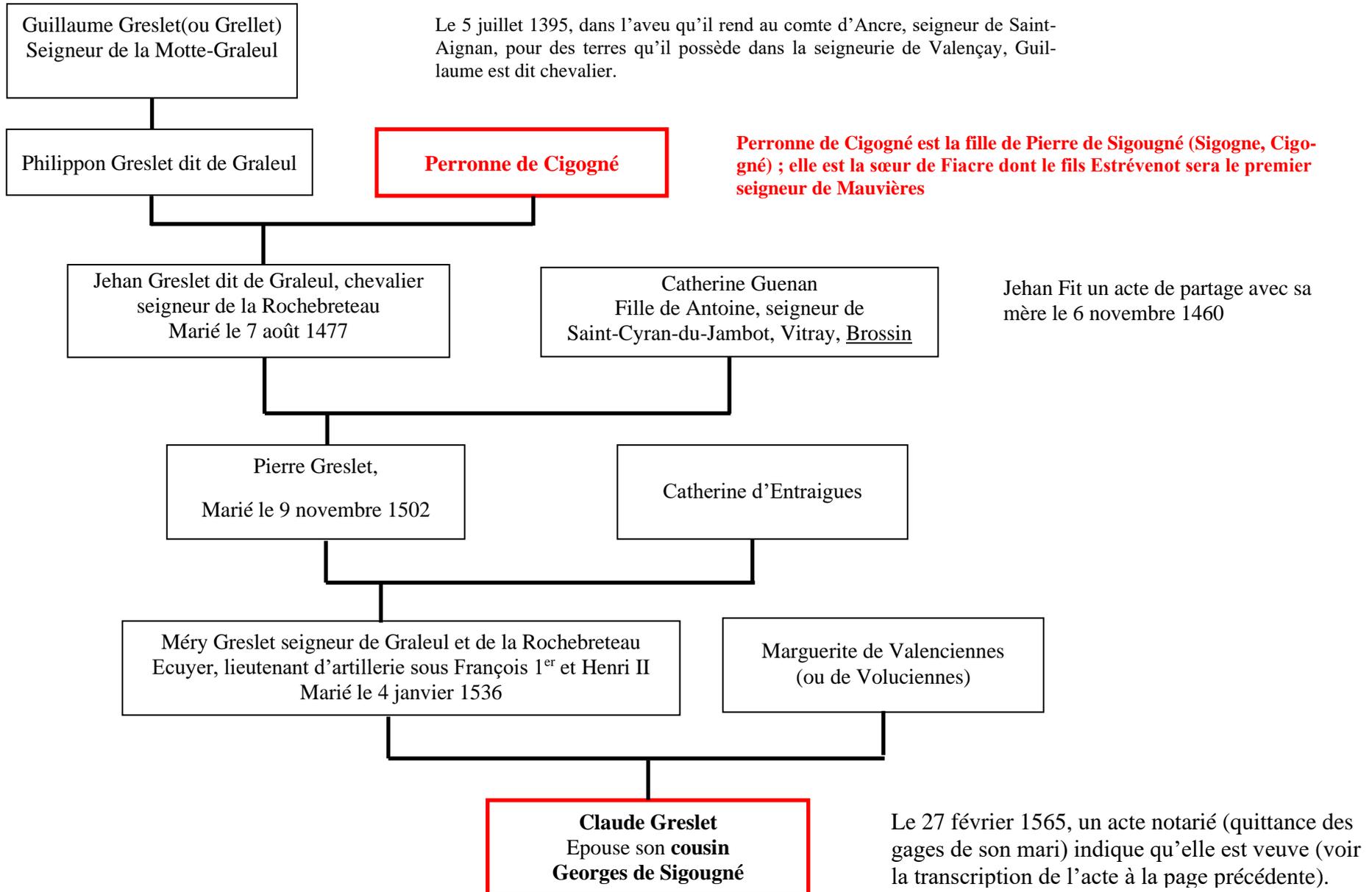
Les armes des Gigault de Bellefonds

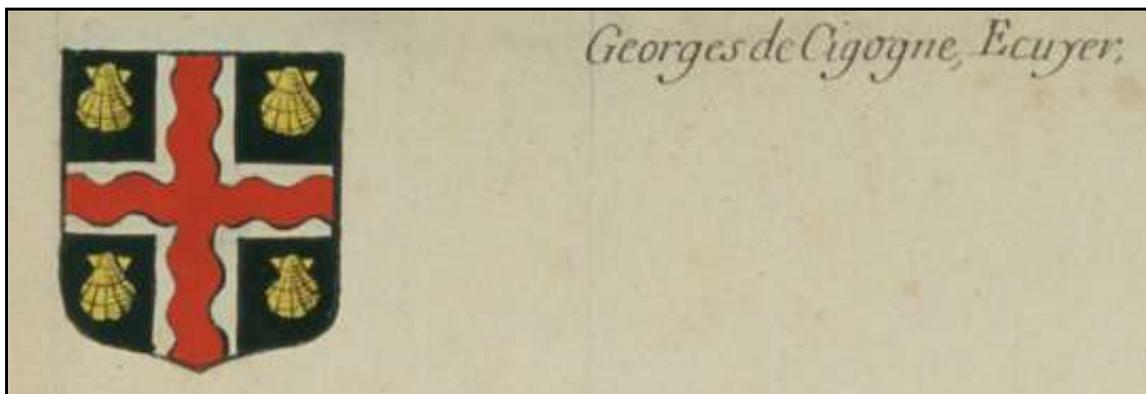
D'azur, au chevron d'or, accompagné de 3 losanges d'argent, 2 & 1

1 – Généalogie de la maison Grellet de la Deyte en Auvergne par Albert Boudon, 1894

2 - Dictionnaire de la noblesse par M. de la Chenaye-Desbois, tome VII, 1774

La généalogie des Greslet seigneur de la Rochebreteau fait apparaître un ancien lien de parenté avec les Sigougné





BRANCHE DES SEIGNEURS DE LA BRENAUDIÈRE ET DE BOURNIGAL

V bis- Jean I de Sigougné, fils de Michel ci-dessus et frère du seigneur de Mauvières, marié à Françoise de Baillou fille de François de BAILLOU, écuyer ; seigneur de La Forêt (paroisse de Nouans-les-Fontaines), l'Allemandière, Montaigu (paroisse de Genillé) et Jeanne AUGUSTIN du Courbat), d'où :

- 1 **Nicolas** (qui suit)
- 2 **Georges**,
- 3 **Philippe** (*seigneur du Marnou, paroisse de Fléré-la-Rivière*)
- 4 **François**

VI- Nicolas de Sigougné, Ecuyer, marié à Marthe de Villiers, d'où :

- 1 **François**, sieur de Cigogne et de Brossin à Obterre ;
- 2 **Charles**, qui suit ;
- 3 **Adrien**, *seigneur de la Groix*, la **Croix** (Saint-Saturnin).

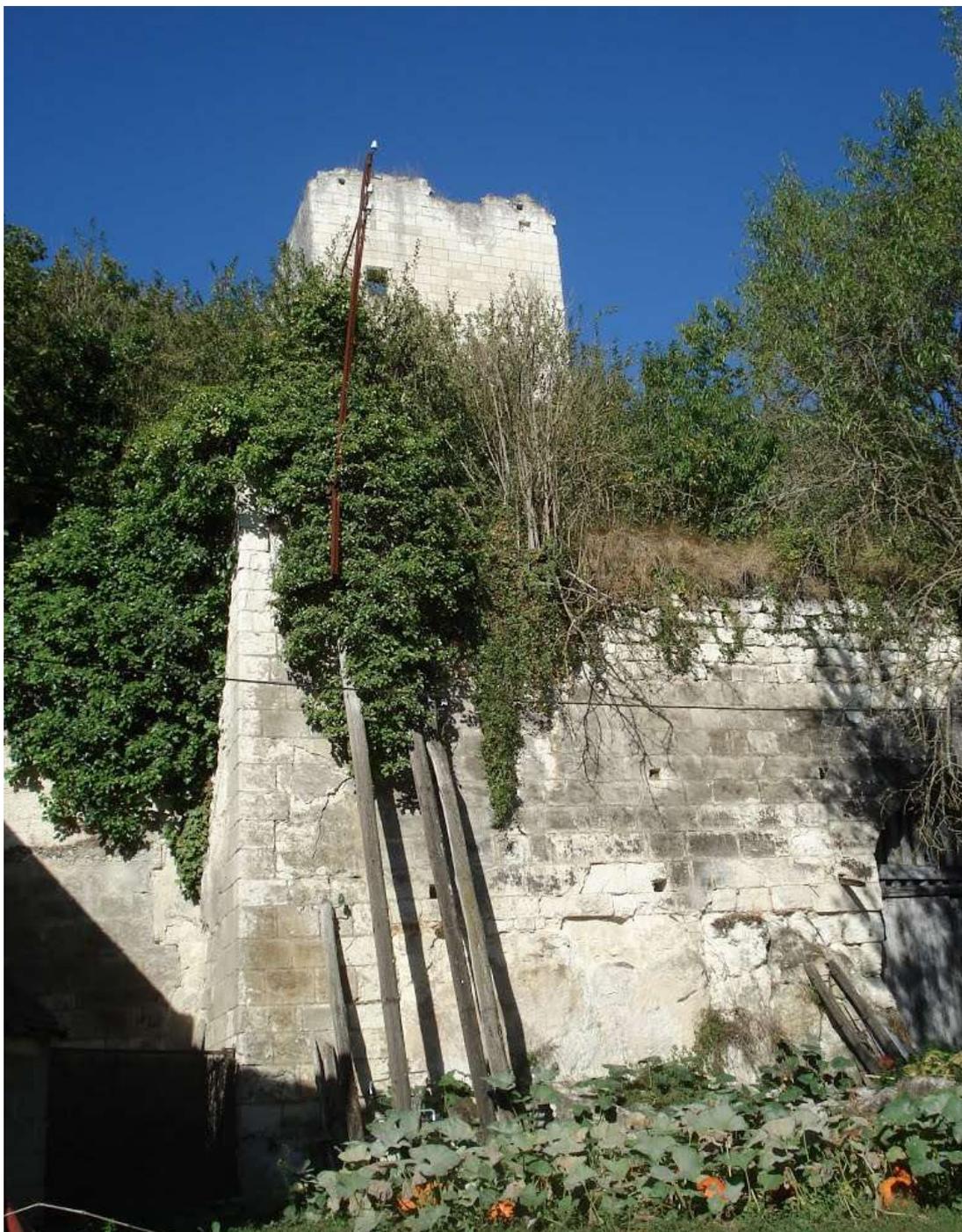
En octobre 1627, Nicolas n'est pas cité dans l'acte de mariage de son fils Charles ; c'est son frère Philippe qui signe. Il était donc sans doute déjà décédé.

VII- Charles de Sigougné seigneur de la Brenaudière et de Bournigal marié à Marie Quinault de Beauregard le 29 octobre 1624 à Thoiselay, ancienne paroisse de la commune de Châtillon-sur-Indre (contrat de mariage devant maître Pournin le 23 octobre 1624 à Châtillon-sur-Indre) ; à cette date, son père est déjà mort et il est qualifié de « sieur de la brenaudière » ; il est décédé le 27 février 1663 et inhumé dans l'église d'Obterre, dans la sépulture de la chapelle des seigneurs du lieu.

Il a eu 17 enfants, baptisés à Obterre sauf les deux premiers :

- 1 **Adrien** ; baptisé le 11 janvier 1626 à Thoiselay (p97) ; décédé le 26-11-1640 à Obterre (p53).
- 2 **Gille** : baptisé à Thoiselay, le 29-12-1626 (p115-116). Décédé avant octobre 1633.
- 3 **Marthe** ; baptisée le 14 mai 1629 (p76) ; mariée à Cléré-du-Bois le 1^{er} mai 1666 avec Claude Mathefelon et décédée le 15 mars 1681 à Châtillon-sur-Indre (paroisse de Thoiselay et Notre-Dame, p119) après son mari.
- 4 **Charles** ; baptisé le 29 avril 1630 (p79) ; seigneur de la Brénaudière ; marié avec Marie de Mons (son père est Antoine de Mons, chevalier, seigneur de la Pierre).
- 5 **François** ; baptisé le 27 mai 1631 (p81) ; décédé le 7 avril 1634 (p 41D).
- 6 **Charlotte** ; baptisée le 29 juillet 1632 (p84) ; mariée le 5 août 1669 (p248) à Cléré-du-Bois avec André de Ribot, écuyer, sieur du Rivault (paroisse de Meunet-sur-Vatan).

- 7 **Gille** : baptisé le 17 octobre 1633 (p88G) ; parrain : Adrien, frère du baptisé ; marraine : **Françoise de Sigougné de Cléré-du-Bois** cousine germaine.
- 8 **Françoise** : baptisée le 25 octobre 1634 (p91) ; son parrain est Antoine de Château-Challon (descendant des anciens seigneurs des Effes) ; décédée le 7 février 1635 et inhumée dans la sépulture des seigneurs de la Brénaudière en la chapelle Notre-Dame (p42D).
- 9 **Jeanne** : baptisée le 20 janvier 1636 (p96) ; la marraine est **Jeanne de Sigougné de Cléré-du-Bois**.



La Tour de Mauvières

- 10 **Marie** : baptisée le 9 juin 1637 (p99) ; le parrain est **Charles de Sigougné de Cléré-du-Bois** (un fils de Adrien) ; décédée le 4 juin 1638 (p46).
- 11 **Renée** : baptisée le 15 juin 1638 (p102).

- 12 **François** (?) :baptisé le 1^{er} septembre 1639 (p105) ; p... : « le 12 août 1639 est enterré un petit enfant de 4 ou 5 jours appartenant à Charles de Sigougné » ??
- 13 **Magdeleine** : baptisée en juillet 1640 (p106) ; la marraine est **Charlotte de Sigougne** de Cléré-du-Bois, cousine germaine, fille de Adrien.
- 14 **Gabriel** : baptisé en juillet 1641 (p108) ; décédé le 4 mai 1642 (p55).
- 15 **Louis** qui suit, baptisé le 6 septembre 1642 (p110) ; la marraine est Charlotte de Sigougné, sa sœur et son parrain, son frère Charles.
- 16 **Philipe** : baptisé le 7 novembre 1643 (p114).
- 17 **François** : baptisé le 20 janvier 1645 (p117) ; « le parrain est **Charles de Sigougne**, oncle du baptisé » ?? Charles aurait eu un frère homonyme ?

Après son décès, en 1679, le fief de la Brénaudière devient la propriété de Charles de Coué de Lusignan, seigneur des Effes¹.

VIII- Louis de Sigougné seigneur de Bournigal ; baptisé le 6 septembre 1642 à Obterre ; marié à Obterre (?) le 8 septembre 1664 avec Anthoinette Moinier (contrat de mariage en date du 9 septembre 1664 reçu par Me Granville, notaire à Loches). Décédé le 26 décembre 1692 et inhumé en l'église de Cléré-du-Bois.

Le 2 septembre 1669, il a déclaré maintenir la qualité d'écuyer que possédait son père. Ses armes : de sable à la croix d'argent chargée d'une croix ondée de gueules et cantonnée de quatre coquilles d'or (Recherche de Noblesse en Berry in mémoire de la société des antiquaires du centre par le comte Toulgoet-Treanna – 1900 ; XXIV volume).

Anthoinette est décédée le 26 octobre 1712 à Cléré-du-Bois (p208D ; p284D).

Louis eut comme enfant :

- 1 **Marie** qui épousa Louis II de Marolles le 9 janvier 1696 à Cléré-du-Bois.
- 2 **Jeanne** baptisée le 3 juillet 1667 par le curé d'Aubigny (ancienne paroisse de Loché-sur-Indrois)². Inhumée dans l'église de Cléré le 28 mai 1724 (p289D).
- 3 **Antoinette** baptisée le 28 juillet 1670 à Cléré-du-Bois (p250). Le parrain est Jacques_Robin de Montgenault, écuyer Sieur de Montgenault (Villebernin) ; la marraine est Françoise de Salvart son épouse.
- 4 **Jehan** baptisé le 1^{er} janvier 1673 à Cléré-du-Bois (p269). Le parrain est Jean L'Aîné Robin de Lambre, écuyer sieur de Lambre, conseiller du roi à Châtillon et demeurant au château de la Girouardière (Obterre) ; la marraine est Suzanne Belon épouse de Gilles Quinault de Beauregard, écuyer, seigneur de Menabre, la Championnière, Avignon, et Beaujeu.
- 5 **Françoise** baptisée le 10 novembre 1674 à Murs (p234). Le parrain est Daniel de Marsay, écuyer, sieur de la Poctière et de Fromenteau ; la marraine est Françoise de Sorbiers. Elle est décédée le 2 janvier 1727 à Cléré-du-Bois.

1 – *Lhermite-Souliers, histoire de la noblesse de Touraine*

2 – *Bibliothèque Nationale, salle des manuscrits, pièces originales 2703, Sigogne, Sigougne*

- 6 **Louis** baptisé le 12 novembre 1676 à Murs (p246). Le parrain est Pierre de Brossard sieur de la Morinière (Villiers) et la marraine Catherine Besnard épouse de Antoine de la Mothe seigneur de Doué et d'Allogny
- 7 **Paul** baptisé le 11 juillet 1680 à Cléré-du-Bois (p335) ; décédé le 30 Août 1680 à l'âge de 3 mois (p335). Le parrain est Louis Loyseau et la marraine Marie de Sigougné.
- 8 **Hélie** né le 2 septembre 1682 et baptisé le 7 à Cléré-du-Bois (p 6 et 11). Le parrain est François d'Aligé, chevalier, seigneur de Saint Cyr-an, de Brossin, Gentilhomme ordinaire de la chambre du roi ; la marraine est son épouse.

Le fief de Bournigal passa ensuite par alliance dans la famille de Marolles.



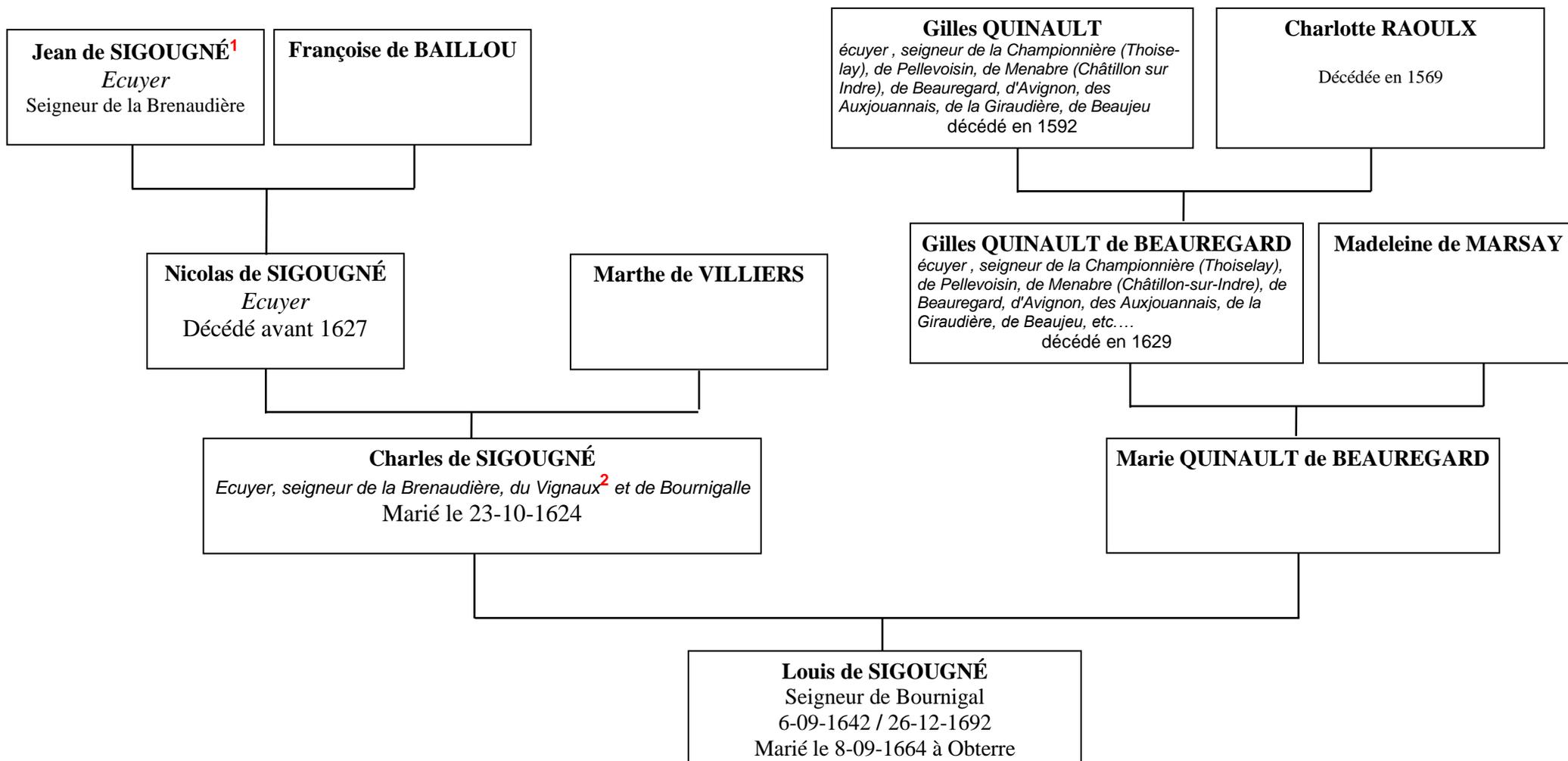
Existe-t-il un lien entre le lieu-dit Cigogny et la famille de Sigougné ?

D'après le **cabinet d'Hozier 312**, dossier de Sigogne de Mauvières en Touraine, un Jean de CIGOUGNÉ était seigneur du dit lieu de **Cigougné**, capitaine d'Hommes et Armes ; marié en premières noces à Jeanne de Thail (voir alors le début de la généalogie des Sigougné).

Vers 1620, François de Sigougné, frère de Charles seigneur de la Brénaudière et de Bournigalle, était sieur de Brossin et de Cigogny dans la paroisse d'Obterre.

Jean de Sigougné (orthographié Cigougné ou Cigogny à cette période) a sans doute donné son nom à la terre qu'il possédait.

ARBRE DES SIGOUGNÉ SEIGNEURS DE LA BRENAUDIÈRE ET DE BOURNIGAL



1- Ce **Jean** pourrait être, selon les dates connues, le petit-fils de **Michel** de Sigogné, sieur de Mauvières dont les biens ont été partagés entre ses fils en 1564.

2- voir l'acte de mariage en date du 3 février 1646 de Marie, fille de François (page 17 du registre).

NOTES SUPPLEMENTAIRES

François, frère de Charles était écuyer sieur de Cigogny et de Brossin à Obterre ; marié à Jehanne du Breuil de Villenoir, décédé avant 1629 (voir Obterre, 1629, p76) ; dans les actes paroissiaux postérieurs à cette date, elle est appelée « mademoiselle de Cigogny ». Ils ont eu :

Marie baptisée à Cléré-du-Bois le 7 juillet 1624 (p146) et mariée à Obterre le 3 février 1646 (p16-17) à Elie de Guytois, seigneur de la Chapelle et de Corberande, paroisse d'Autry¹, en présence de Claude de Meung, seigneur de la Ferté Aurain et de Gaschetières. Remariée le 17 juillet 1663 (p81) à Thoiselay avec Gilbert Bertrand seigneur du Lys Saint-Georges.

Gabriel, écuyer et seigneur du Petit Brossin (Obterre, 1641 p108G), est sans doute son fils. Elle se remarie le 17 juillet 1663 à Thoiselay avec Gilbert IV Bertrand du Lys-Saint Georges (p81).

Adrien, frère de Charles, Ecuyer seigneur de la Groye² ou la Groix, vraisemblablement **La Croix**, à Saint-Saturnin (voir cadastre page suivante) ; marié à Charlotte de la Mothe (année 1625 ?), il a eu 8 enfants, tous baptisés à Cléré-du-Bois. En 1640, il était déclaré décédé (Cléré-du-Bois, p16), peut-être même en 1639 où il est question dans un acte (p 117) de la métairie de la demoiselle de la Groix à Saint-Saturnin.

Charles (24-08-1623 ; p168D) ;

Charlotte mariée en 1653 avec Pierre de Brossard, sieur de la Morinière ou de la Morinerie (Villiers 36)

Philippe né le 28-02-1631 (p185) ; inhumé le 2-12-1649 à Cléré-du-Bois (p 136 G).

Anne (10-12-1632 ; p196) ;

Marie (2-11-1634 ; p208). Elle habite encore à Cléré-du-Bois en 1675 ; elle signe plusieurs fois comme marraine.

Jeanne mariée à Cléré-du-Bois le 22-05-1640 (p103) avec d'Allogny, sieur de ?

Julien (18-11-1628 ; p 169 D)

Charlotte mariée avec Antoine de la Viollière, écuyer, sieur des Merlaudières (Paulnay) ; ils ont 2 filles baptisées à Cléré (une fille le 5-09-1656, p79D et Charlotte le 5-08-1654, p69D) ; la mère est dite Jeanne de Sigougné ?). Le 4-09-1652, Antoine de la Viollière est père de Louis-Daniel à Paulnay ; la mère Marguerite de Bizacq est décédée entre 1652 et 1654.

Philippe, Ecuyer, seigneur de Marnou³, un frère de Nicolas ; il a été inhumé dans la chapelle de Saint-Saturnin des Landes le 27 juin 1627 (p225). Son épouse, Marguerite Erat (ou Viart) a été inhumée le 10 octobre 1645 dans le cœur de la chapelle de Saint-Saturnin (Cléré-du-Bois, p 127 D).

Charlotte de Sigougné ; elle signe comme marraine à Cléré-du-Bois le 1-08-1624 (p 147 G). Épouse de Pierre Thion (ca 1604 / 7-03-1681, Toizelay), notaire de Menetou-sur-Nahon ; leur fils Charles est dit sieur de Picault (Picot à Cléré-du-Bois, héritage de sa mère).

Non classés :

Françoise de Sigougné cousine germaine des enfants de Charles, seigneur de Bournigal (voir Obterre-1633, p88), souvent marraine à Cléré-du-Bois. En 1659, elle demeure à Picault (Saint-Saturnin). Est-elle une fille de François ? ou bien de Nicolas, Georges ou Philippe desquels aucune information n'est connue ? En 1649 (p136 G), elle est dite tante de Philippe, le fils de Adrien. Elle est inhumée le 25-05-1694 à Saint-Saturnin (p 106 D). Le 5-09-1656, elle a signé comme marraine ; elle est dite veuve de Michel écuyer, seigneur du Vivier ? (p79).

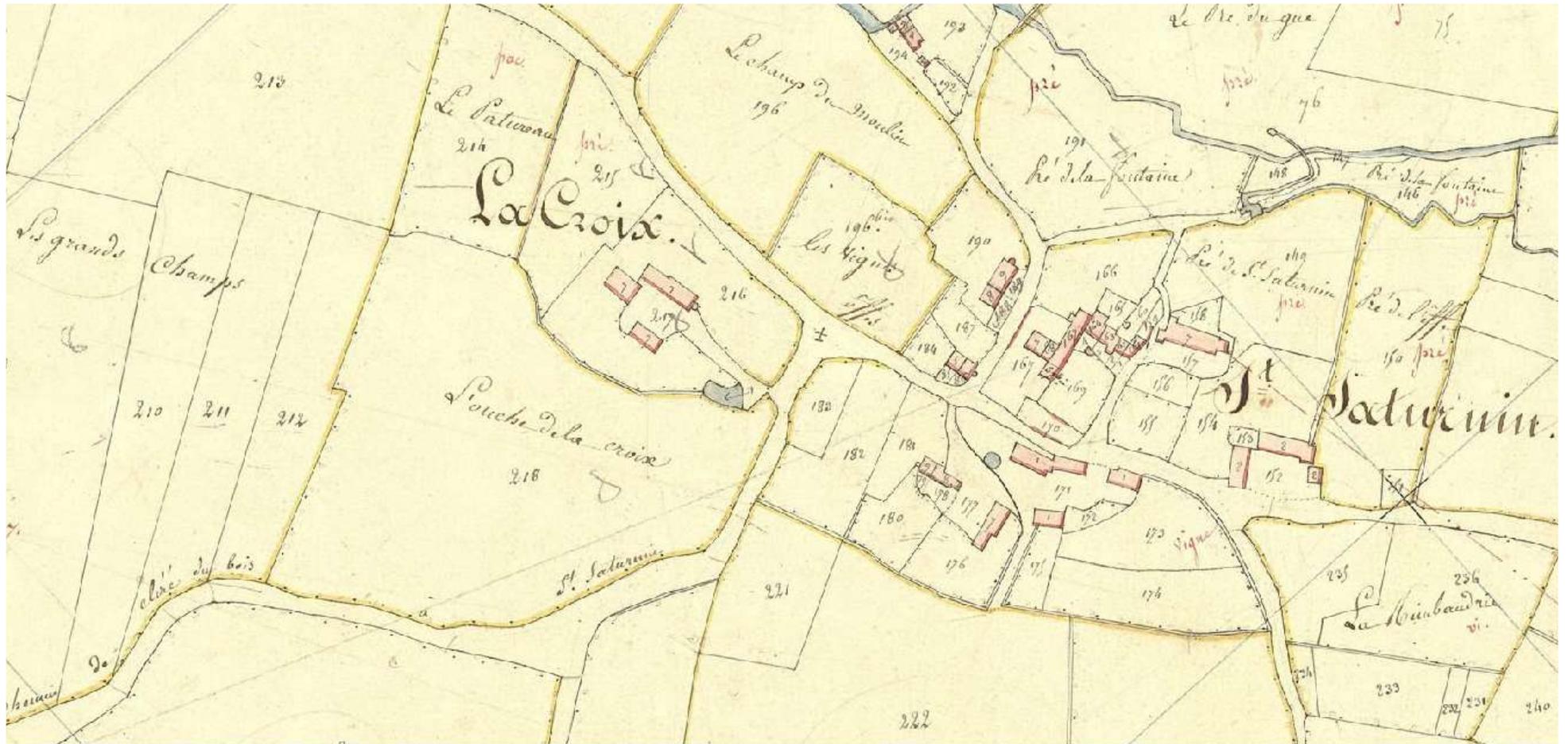
Charles de Sigougné qui, en tant que parrain de François (fils de Charles, seigneur de Bournigal) est présenté comme oncle du baptisé (Obterre-1645, p117). Charles aurait donc un frère appelé aussi Charles ?

1- voir l'acte de mariage en date du 3 février 1646 de Marie, fille de François (page 17 du registre)

2- Ce terme désigne un lieu fermé de haies (du Cange, Glossaire français).

3- Paroisse de Fléré-la-Rivière ; appartenait en 1606 à Isabeau (ou Elisabeth) René II et François d'Alès qui se le sont partagés après la mort de leur père René I (Armorial général ou registre de la noblesse de France) ; aujourd'hui, lieu-dit **Marnot** .situé sur la route de Fléré-la-rivière à Saint-Flovier.

Cléré-du-Bois, section de Saint-Saturnin, échelle 1/2 500
Cadastre de 1837



MAROLLES (de)

La maison de Marolles, en Touraine, est citée, dès 1130, dans des actes de donations à l'abbaye de Cormery, et a donné de nombreux officiers, des gentilshommes de la chambre du roi, des écuyers de la reine, un abbé de Villeloin, etc.

La filiation suivie s'établit depuis Guillaume, qui suit :

I- Guillaume de Marolles, sgr de Marolles, cité dans des actes de 1432, épousa Guillemette Boulet, fille de Perrotin, d'où :

- 1 **Jean**, qui suit ;
- 2 **Robert**, tige de la branche des sgrs de Breuillard, ci-après. Demeurait en 1481 dans la paroisse de Genillé (

II- Jean de Marolles, sgr de Marolles, épousa Guillemette de Thoret, dont :

- 1 **Etienne**, qui suit ;
- 2 **Marie**, mariée à Pierre de la Croix ;
- 3 **Jacquette**, mariée à Jean de Rougemont ;
- 4 **Diane**, religieuse.

.....
.....
VIII- Dieudonné-Louis de Marolles, (1634-1708), sgr de **Rabris**, du Breuil et de l'Hôtel d'Heugne ; il épousa le 8 septembre 1674, à Montrésor, Françoise de Vellar (ou Velard), dont un fils, qui suit.

IX- Gilles-Claude de Marolles né en 1680, sgr de **Rabris**, épousa le 21 novembre 1708, Françoise Dardeau, dont au moins :

- 1 **Pierre-Michel**, qui suit :
- 2 **Edmond**, capitaine de cavalerie, chevalier de Saint-Louis, marié à Apolline de Wissel, puis à Jeanne Auvray; sans postérité ;
- 3 **Marie-Françoise** née le 13 mai 1719 à Heugnes ;
- 4 **Françoise-Claude**

X- Pierre-Michel de Marolles, sgr de Rabris, lieutenant-colonel de cavalerie, chevalier de Saint-Louis, épousa Marie-Anne de Macquerel de Qnémy, décédé au château de Rabris en mars 1789, dont :

- 1 **Pierre-François**, marié à Ursule de Boisvilliers, sans postérité ;
- 2 **Louis-Isidore**, né en ? - décédé en 1853, sans alliance ;
- 3 **Marie-Thérèse**, mariée à François Grillon.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE BREUILLARD

II bis- Robert de Marolles, sgr de Breuillard, fils puîné de Guillaume et de Guillemette Boutet, épousa en 1471, Renée de Thoret, fille de Jean, et de Marguerite Marthe, dont :

- 1 **François**, qui suit ;
- 2 **Perrine**, mariée à Pierre de Thais.

III- François de Marolles, sgr de Breuillard, épousa en 1490, Marguerite de Gaisnes ou Gaine, d'où :

- 1 **Jean**, sgr de Breuillard, marié en 1530 à Catherine du Mesnil, dont postérité éteinte dans ses arrière-petits-fils ;
- 2 **Bertrand**, qui suit ;
- 3 **Guillaume**, auteur des sgrs des Caves.

IV- Bertrand de Marolles, sgr de la Boutellerie, cosgr de Touvaut et du Plessis, se maria trois fois : 1° à Catherine de Poix, fille de Charles, sgr du Cluzeau, dont un fils, Claude, qui suivra ; 2° à Jeanne de Charrue, sans postérité ; 3° à René de Navel, sans postérité.

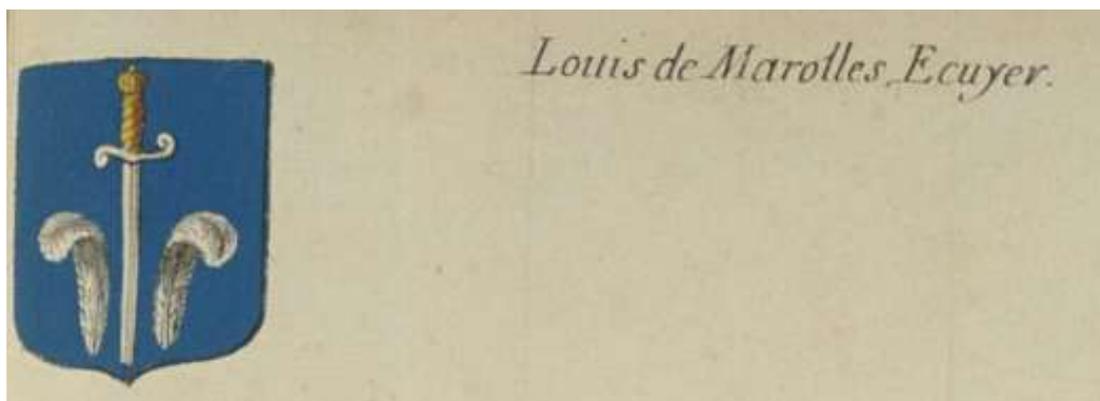
V- Claude de Marolles, seigneur de la Boutellerie et de Touvaut, épousa le 18 février 1577 Florence de Navet, fille de Jean, sgr de la Varenne, et de Louise d'Eschelles, dont :

- 1 **René**, sans postérité, mort au retour du siège de Montauban ;
- 2 **François**, qui suivra ;
- 3 **Jacques**, seigneur de la Pignolière, marié à Claude Gervais, fille de Louis, seigneur de Murs et de Denise Brossier, dont cinq enfants :
 - a) **Louis**, sgr de la Pignolière, marié le 25 juillet 1666 à Marguerite Guesbien, fille d'un avocat en parlement ;
 - b, c) **Louis** et **Jacques** ;
 - d, e) **Claude** et **Jacqueline** ;
- 4-5 **Louise** et **Claude**, mortes en bas âge ;

VI- François de Marolles, sgr de la Varenne, décédé en 1672 ; épousa à Chambourg-sur-Indre, le 8 mars 1639 (p171) Marguerite de la Croix, fille de Valentin, et de Marguerite Brachet, dont un fils, qui suit.

VII- Louis I de Marolles, sgr de la Valinière, né le 29 mai 1646 à Chambourg-sur-Indre (p123) ; il épousa le 11 mai 1671 Marie Sauvage, fille de René, écuyer, sgr de Bray¹, et de Marie Coutely, dont un fils, qui suit.

Louis est décédé à Genillé (37) le 8 août 1672. Marie s'est remariée en 1691 avec Charles Moinier, écuyer, sieur de Bois Auger de la paroisse d'Aubigny (37). Elle a été inhumée le 21 janvier 1724 (p282) dans l'église de Cléré-du-Bois « entre la chapelle de Saint Blaise et le grand bénitier près la petite porte ». Elle avait 78 ans.



¹ Paroisse de Sennevières

VIII- Louis II de Marolles, sgr de la Valinière est baptisé à Genillé (37) le 16 avril 1672 ; il est âgé de quatre mois quand son père meurt ; il épouse à Cléré-du-Bois le 9 janvier 1696 **Marie de Sigougné**, fille de Louis, **sgr de Bournigal**, et d'Antoinette Moinier, dont :

- 1 **Louis-Joseph**, qui suit, baptisé à Cléré-du-Bois le 29 octobre 1696 (p117G).
- 2 **Jean-André**, baptisé à Genillé le 1^{er} décembre 1697 (1692-99, p34). En novembre 1714 et mars 1717, il signe comme parrain et est qualifié d'« élève tonsuré » (Cléré-du-Bois, p199D et 222D). En 1719, il est chanoine de l'église de Mézières (p241).
- 3 **Isaac**, baptisé à Genillé le 21 avril 1699. Le parrain est Isaac du Chesne, sieur du Plessis, pensionnaire du Roi. Jeanne de Sigougné, sa tante, est présente.

Entre 1714 et 1724, il signe à de nombreuses reprises comme témoin de mariages à Cléré-du-Bois ; un acte de mariage de février 1724 le dit demeurant à Cléré-du-Bois. Marie est décédée en 1724. En février (ou mars ?) elle tient un nouveau-né sur les fonds baptismaux et en octobre de la même année, Louis-Joseph qui est parrain est présenté comme fils de défunte « Dame Marie de Sigougné » (p293).

Après le décès de son épouse, Louis s'est remarié le 27 janvier 1727 avec Marie Thibault à Toizelay (Châtillon-sur-Indre). Il décède le 12 mars 1735 à Toizelay

IX- Louis-Joseph I de Marolles dit le comte de Marolles, **sgr de Bournigal** page du roi dans la grande écurie (mai 1714), conseiller du roi et bailli d'épée de Châtillon-sur-Indre, chevalier de Saint-Louis, baptisé à Cléré-du-Bois le 29 octobre 1696. Dans un acte de baptême de 1724 à Cléré, dans lequel il signe comme parrain, il est dit **seigneur de Bournigal, la Sarrasinière, la Forest, Rochefort** et capitaine de cavalerie au régiment royal étranger (p293). Il épousa le 24 octobre 1726 Charlotte-Catherine de Lescolle, fille de René, consul du roi de France, à Lisbonne et de Catherine-Charlotte, baronne de Bettendorf, dont au moins :

- 1 **Louis-Joseph**, qui suit ;
- 2 **Charles-René**, né à Paris le 15 février 1730, décédé le 29 mars 1731 ;
- 3 **Louis-Stanislas**, capitaine de cavalerie, écuyer de main de la reine, chevalier de Saint-Louis, né à Paris le 4 décembre 1733 ; marié à Versailles le 15 janvier 1765 à Charlotte-Suzanne Costard, femme de chambre de la reine, fille d'Otto-Valentin-Joseph, capitaine des Cent Suisses, chevalier de Saint-Louis, et de Jeanne-Thérèse [Durand] de Linois, dont au moins une fille :

Charlotte-Madeleine-Françoise, née à Versailles le 13 mai 1771.

X- Louis-Joseph II de Marolles, sgr de Bournigal, la Forest, etc., capitaine au régiment de la reine-cavalerie, écuyer de main de la reine, né à Paris le 26 novembre 1728 (ou 1718 ?), (décédé : ?) épousa le 21 septembre 1749 Julie-Albertine d'Espalungue de Labadie, fille de Charles, lieutenant-général des armées du roi, et de Marie-Albertine de Corswaren, dont :

- 1 **Louis-Marie**, né à Beauvais le 10 mars 1751 ;
- 2 **Louis-Jean**, qui suit :

XI- Louis-Jean de Marolles, comte de Marolles, émigré, lieutenant-colonel et aide de camp du gouverneur général des Indes, né à Beaulieu-lès-Loches le 7 septembre 1769, décédé à Java le 5 septembre 1809 ; épousa le 5 février 1807 Gertrude-

Adrienne Van Polanen, fille de Roger-Gérard, président du grand conseil des Indes Néerlandaises et ministre plénipotentiaire, dont :

- 1 **Louis-Roger**, comte de Marolles, général de brigade (11 octobre 1855), né à Batavia le 18 janvier 1808, décédé à Sébastopol le 8 septembre 1855; marié le 18 juin 1847 à Joséphine-Eugénie Ordener, remariée en mars 1859 à Etienne-Eugène de la Villaine, et fille du comte Michel Ordener, sénateur de l'Empire, et de Pauline-Marie-Françoise Legouës, dont une fille: Gertrude ;
- 2 **Jules-Auguste**, qui suit.

XII- Jules-Auguste de Marolles, comte de Marolles, capitaine de vaisseau, né à Batavia le 26 décembre 1809, décédé en 1902 ; épousa le 27 octobre 1846 Rose-Pulchérie Gilles de Fontenailles, fille de Charles-Armand, et de Pulchérie-Agathe-Hélène de la Béraudière, dont :

- 1 **Louis-Roger-Gérard**, qui suit ;
- 2 **Jules-Armand-Georges**, officier d'infanterie, né le 27 février 1856 ; marié ; mort en 1914 pour la France ;
- 3 **Adrienne-Pulchérie**, née le 11 juin 1849; marié le 3 janvier 1893 à Abel-Louis-Charles-Dieudonné Durant de la Pastellière ;
- 4 **Marie-Victorine**, née le 23 juillet 1853.

XIII- Louis-Roger-Gérard de Marolles, comte de Marolles, aspirant de marine (2 octobre 1869), capitaine de vaisseau, contre-amiral (28 décembre 1904), né le 5 mai 1851 ; a épousé à Paris, le .10 mars 1855 (?), Marie-Madeleine de Nettancourt, fille du marquis Marie-Charles Armand et de Rosalie-Claire de Rogier.

D'après l'Annuaire de la noblesse de France et des maisons souveraines de l'Europe





Le château privé du Courbat (Le Liège – 37) ; édifié au 17^{ème} siècle, il était jadis entouré de douves. Ce lieu était un fief relevant du château d'Amboise.

Procès-verbal de Pierre Sautereau et Claude Georget, gardes des **seigneuries du Courbat**, etc., **appartenant à la dame de Marolles**, portant saisies de fusils sur divers fermiers et métayers (B 200 1762-1767 - archives départementales civiles antérieures à 1790 – Tours)

Jugement rendu, pour défaut de présentation de comptes, contre les commissaires à la régie des terres et seigneurie du Courbat, à madame veuve de Marolles (Louis-Joseph I) (C 552, registre – 1757-1763 - archives départementales civiles antérieures à 1790 – Tours)

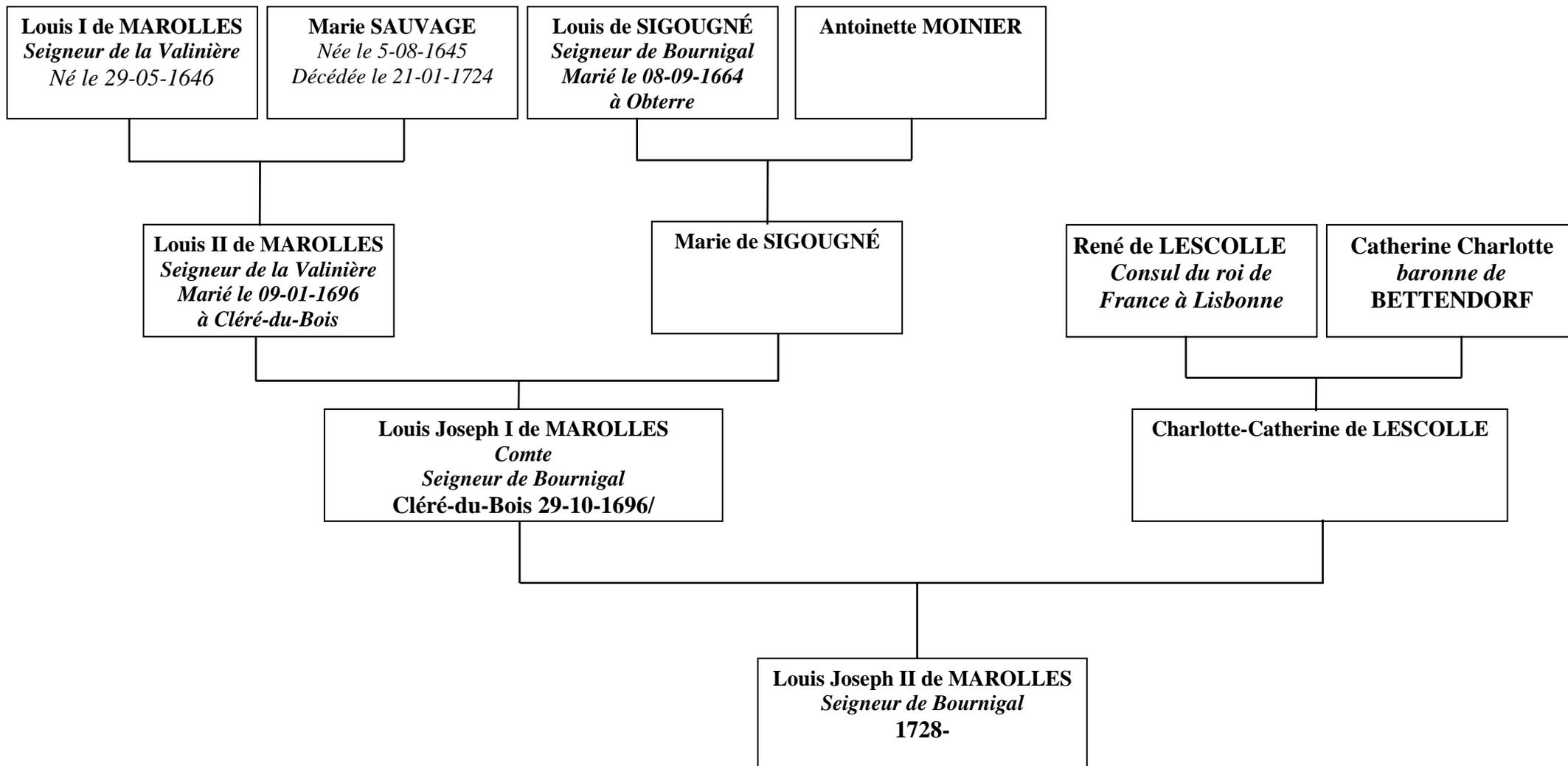
Hommage et aveu rendu au Bureau des finances, à cause du château royal de Loches par Charlotte de l'Escole, veuve de Louis-Joseph I de Marolles, pour la seigneurie du Courbat (C 582, registre – 1764-1766 – archives départementales civiles antérieures à 1790 – Tours)

Hommage et aveu rendu au Bureau des finances, à cause du château royal de Loches par Louis-Joseph II de Marolles, pour la seigneurie du Courbat, paroisse du Liège (C 585, registre – 1771-1773 – archives départementales civiles antérieures à 1790 – Tours)

Vente du fief et seigneurie de Saint-Maurice, situé paroisse de Troissereux, bailliage de Beauvais, par Catherine-Charlotte de Lescolle, veuve de Louis-Joseph I, comte de Marolles, à Pierre-Daniel Bourrée de Corberon, chevalier, seigneur de Troissereux, président au Parlement (E 125 liasse - 1722-1789 - archives départementales civiles antérieures à 1790 – Tours)

Il apparaît donc que les Marolles étaient déjà propriétaires du Courbat en 1763.

ARBRE DES MAROLLES SEIGNEURS DE BOURNIGAL



LES SIGOUGNÉ A CLERE-DU-BOIS ET A OBTERRE

1625

CHARLES : seigneur de la **Brénaudière** et de **Bournigal**.

FRANÇOIS : frère de Charles, ou Gabriel (son fils), seigneur de **Cigogny** et de **Brossin**.

ADRIEN : frère de Charles, seigneur de la **Groix**, la **Croix** (Saint-Saturnin).

Ses enfants nés à cette date : *Jeanne* (?°)

Charles (1623)

PHILIPPE : frère de Nicolas, oncle des précédents (décèdera en 1627), seigneur de **Marnou**.

1635

CHARLES : seigneur de la **Brénaudière** et de **Bournigal**.

Ses enfants nés à cette date : *Jeanne* (?°)

Charles (1623)

Adrien (1626)

Marthe (1629)

Charles (1630)

François (1631)

Charlotte (1632)

Gille (1633)

Françoise (1634)

GABRIEL : fils de François (frère de Charles), seigneur de **Cigogny** et de **Brossin**.

ADRIEN : frère de Charles, seigneur de la **Groix**.

Ses enfants nés à cette date : *Jeanne* (?)

Charles (1623)

Aubin (1628)

Philippe (1631)

Anne (1632)

Marie (1634)

A RECHERCHER

ARCHIVES DEPARTEMENTALES DE L'INDRE ANTÉRIEURES À 1790

Inventaire sommaire de la série G (Clergé Séculier)

G. 53. (Liasse.) - 50 pièces parchemin ; 25 pièces papier (1514-1789)

CHAPITRE DE SAINT-OUTRILLE DE CHATILLON-SUR-INDRE

- Reconnaissance (1476) d'une rente de deux setiers de froment due au chapitre sur le lieu de Bournigalle.
- Arpentage (1722) des terres sur lesquelles est assise ladite rente.

ARCHIVES DEPART^{LES} DE TOURS CIVILES ANTÉRIEURES À 1790

Inventaire sommaire de la série E
(FÉODALITÉ, COMMUNES, BOURGEOISIE, FAMILLES)

E. 125. (Liasse.) - 40 pièces, papier. (1722-1789)

- Baux à ferme des terres et seigneuries de Bournigal, La Forest, La Sarrasinière, Le Boisleroy, etc., situées paroisse de Cléré-du-Bois, consentis par Jean de Brette, écuyer, seigneur de Saint-Sornin, Louis-Joseph, comte de Marolles, écuyer de la reine, Catherine-Charlotte de Lescolle, veuve de Louis-Joseph, comte de Marolles (mère et père défunt du précédent), demeurant au Courbat, paroisse du Liège.
- Obligation de 140 livres, souscrite par Pierre Bonnin, métayer de Bournigal, au profit de Charlotte de Lescolle.
- Acte de cautionnement de Joseph de Marolles, seigneur d'Ambleville, pour Louis-Joseph de Marolles, chevalier, seigneur de Bournigal, envers André Bouret, écuyer.
- Livret de recette et dépense pour la terre de Bournigal.

ARCHIVES ECCLÉSIASTIQUES DE TOURS ANTÉRIEURES À 1790

Inventaire sommaire de la série G
Clergé Séculier (G 1 - 1121)

G. 312. (Liasse.) - 2 pièces, parchemin (1491-1774)

- Procès-verbal de saisie des terres, fiefs et seigneuries de la Ferté, la Barillerie, la Colardrie, etc., paroisse d'Orbigny, sur Georges de Sigogné.

G. 416. (Liasse.) - 2 pièces, parchemin ; 95 pièces papier (1580-1686)

- Baux à ferme de l'étang de Brosse, avec prés, pacages et terres, paroisse de Cussay, par ledit chapelain à François Sigogné, maître de poste au village de la Cigogne, pour 55 livres.
- Jugement de Claude Salis, sieur des Essarts, bailli de Ligueil, appelant en sa cour François Sigogné et ses complices, pour répondre sur les méfaits dont on les accuse.

👉 **ARCHIVES DEPART^{LES} DE TOURS : FONDS DES ADMINISTRATIONS DE DISTRICT (1790-an IV)**

Inventaire de la sous série 2L
District de Loches – Police - Sûreté publique

2 L 473

- Emigrés et parents d'émigrés. **Famille de Marolles** : lettres de Louis de Marolles fils à ses parents et aux administrateurs du district (1791-1793), avis d'inscription sur la liste des émigrés (an II). **1791-an III**

Remarque : Quand une personne était inscrite sur la liste des émigrés, ses biens étaient confisqués.

👉 **BN Salle des Manuscrits Pièces Originales 2703 SIGOGNÉ, SIGOUGNÉ**

- **Partage** devant Me Chesneau le 13 septembre 1564, Notaire à Loches, entre Georges de Sigogné, Ecuyer, Sieur de Mauvières, et Jean et Jeannot de Sigogné, ses frères, des biens échus de Michel de Sigogné leur père.
- **contrat de mariage de Charles de Sigougné** fils de Nicolas et de Marthe de Villiers avec Marie de Beauregard devant maître Pournin le 23 octobre 1624 à Châtillon-sur-Indre.
- **contrat de mariage de Louis de Sigougné** avec Antoinette Moinier en date du 9 septembre 1664 reçu par Me Granville, notaire à Loches.

👉 **BN Salle des Manuscrits Cabinet d'Hozier 312 DOSSIER DE SIGOGNÉ DE MAUVIERES EN TOURAINE**

- **Contrat de mariage** de Michel de Sigogné, écuyer, sieur de Mauvières, fils d'Estrévenot, écuyer, et de Renée Doiron, avec Catherine Martel, fille de Félix, valet de Chambre ordinaire du Roi en sa Garde Robes, et de Louise Gopillard (le 24-03-1509). Le contrat est signé du 28-06-1513 par du Breuil, notaire à Loches.
- **Contrat de mariage** de Georges de Sigougné paroisse Saint-Ours (Loches) devant Me Lameau (ou Lasneau), Notaire à Tours, le 2 janvier 1554 avec Claude Greslet, fille de Méry, écuyer, seigneur de la Roche Beneau, et de Marguerite de Valenciennes.
- **Partage** devant Me Chesneau, Notaire à Loches, entre Georges de Sigogné, écuyer, sieur de Mauvières, et Jean et Jeannot de Sigogné, ses frères, des biens échus de Michel de Sigogné leur père (le 13-09-1564).

*Département des manuscrits, site Richelieu :

- Cabinet des titres, cabinet d'Hozier 312, dossier de Sigogne de Mauvières en Touraine
- Cabinet des titres, pièces originales

Informations diverses

36 **Chappeau**. Cne de Cléré-du-Bois. *Le fief de Chappeau*, 1654 (Terrier du Bridoré, fol. 92 v°). Fief.

36 **Chappeau**. Cne de Fléré-la-Rivière. *Le fief de Chappeau à Grand Fons, dépendant de cested. seigneurie du Bridoré*, 1654 (Terrier du Bridoré, fol. 54 r°) ; *Le seigneur de Bournigalle, à cause de son fief de la Forest [Cléré-du-Bois], doibt à cause dud. fief de Chappeau, à cette seigneurie du Bridoré à muance de seigneur**, *la foy et hommage** et ung roussin de service*** apprécié à 60 solz*, 1654 (Terrier du Bridoré, fol. 60 v°) ; *Le Fief de Chappeau*, 1654 (Terrier du Bridoré, fol. 86 r°) ; *Fief de Chappeau*, 12 avril 1722 (acte Robin-Loches). Fief.

* A muance de seigneur : quand le seigneur change par vente du fief ou décède.

** Foy et hommage

1. *Qu'entend-on par hommage-lige ?*

2. *D'où le mot lige procède-t-il ?*

3. *Quel service, celui qui possède un fief-lige, doit-il à son Seigneur ?*

4. *A qui l'hommage-lige peut-il être rendu ?*

5. *Quel est l'effet de l'hommage lige ?*

6. *A quelle somme l'hommage-lige doit-il être apprécié ?*

1. L'hommage lige contient une promesse de servir son Seigneur à la guerre & de le servir envers & contre tous : il se fait tête nue, les mains jointes sur les Evangiles, un genouil en terre, sans épée, sans ceinture & sans éperons : cette cérémonie change suivant les dispositions des Coutumes ; mais le serment de fidélité se fait par le vassal étant de bout en touchant les Evangiles (a).

2. Le mot *lige* vient du mot latin *ligatus*, c'est-à-dire, homme lié, qui est étroitement obligé & engagé : on le fait aussi dériver du mot Allemand *luiden* ou *leuten*, parceque les vassaux liges personnellement obligés envers leurs Seigneurs, sont plus fréquens en Allemagne que parmi nous.

3. Celui qui possède un fief lige doit à son Seigneur service de corps, de chevaux & d'armes ; & , quoiqu'il cesse d'être propriétaire du fief, à raison duquel il a fait l'hommage lige, il n'est pas dispensé du serment qu'il a fait au Seigneur & lui doit toujours la fidélité qu'il lui a juré.

4. L'hommage lige ne peut être dû qu'au Souverain ; & , quand on le rend aux Ducs ou autres grands Seigneurs, on en excepte le Roi ou le Souverain.

5. Depuis que les guerres privées sont défendues dans le royaume, les hommages liges n'ont pas plus d'effet que les simples ; & il n'y a proprement que le Roi en France à qui on fasse l'hommage lige.

6. L'hommage lige n'étoit apprécié que dix sols, parceque les cens & rentes l'étoient à part ; & l'estimation en étoit portée à cinq livres de rente en affiette : en sorte que celui qui avoit un vassal qui lui devoit l'hommage-lige aux cas où il étoit dû, pouvoit y affeoir cinq livres de rente. Mais comme l'article 94 *supra* n'attribue au Seigneur de fief pour ses loiaux-aides, que le quinzième du revenu du

*** Un roussin est un cheval entier un peu épais et entre deux tailles ; la loi des fiefs obligeait les vassaux à faire le service militaire auprès de leurs seigneurs ; dans certaines coutumes, elle les obligeait également à leur fournir un cheval pour aller à la guerre, ce que l'on appelait cheval ou roussin de service. Par mutation ou décès du seigneur du fief, l'héritier ou le successeur du vassal doit un cheval de service à compter du début de l'année du changement.

LES SEIGNEURS DE BOURNIGAL

Charles de Sigougné seigneur de la Brenaudière et de Bournigal, petit-neveu du dernier seigneur de Mauvières, marié à Marie Quinault de Beauregard de la paroisse de Thoyselay ; il est décédé le 27 février 1663 à Obterre.

Il a eu 16 enfants dont Louis qui suit.

Louis de Sigougné seigneur de Bournigal ; baptisé le 6 septembre 1642 à Obterre ; marié à Obterre (?) le 8 septembre 1664 avec Anthoinette Moinier (contrat de mariage en date du 9 septembre 1664 reçu par Me Granville, notaire à Loches). Décédé le 26 décembre 1692 et inhumé en l'église de Cléré-du-Bois.

Il eut 8 enfants dont Marie qui épousa Louis II de Marolles le 9 janvier 1696 à Cléré-du-Bois.



De sable à la croix d'argent chargée d'une croix ondée de gueules et cantonnée de quatre coquilles d'or

Les armes de Louis de Sigougné

Louis II de Marolles seigneur de la Valinière ; baptisé à Genillé (37) le 16 avril 1672 ; il a épousé Marie, la fille de Louis de Sigougné, seigneur de Bournigal. Il a eu un fils qui suit.

Après le décès de son épouse, il s'est remarié le 27 janvier 1727 avec Marie Thibault à Thoyselay (Châtillon-sur-Indre)

Louis-Joseph I de Marolles dit le comte de Marolles, seigneur de Bournigal, la Sarra-sinière, le Boisleroy, la Forest sur la paroisse de Cléré-du-Bois, page de la grande écurie (mai 1714), capitaine de cavalerie, conseiller du roi et bailli d'épée de Châtillon-sur-Indre, chevalier de Saint-Louis, baptisé à Cléré-du-Bois le 29 octobre 1696, il épousa le 24 octobre 1726 Charlotte-Catherine de Lescolle, fille de René, consul du roi de France, à Lisbonne et de Catherine-Charlotte, baronne de Bettendorf. Louis-Joseph eut comme enfants :

1- **Louis-Joseph II**, qui suit ;

2- **Charles-René**, né à Paris le 15 février 1730, décédé le 29 mars 1731 ;

3- **Louis- Stanislas**, capitaine de cavalerie, écuyer de main de la reine, chevalier de Saint-Louis, né à Paris le 4 décembre 1733 ; marié à Versailles le 15 janvier 1765 à Charlotte-Suzanne Costard, femme de chambre de la reine, fille d'Otto-Valentin-Joseph, capitaine des Cent Suisses, chevalier de Saint-Louis, et de Jeanne-Thérèse [Durand] de Linois.

En 1750, il est décédé et sa veuve perçoit une pension en considération des services de feu son mari. En 1791, âgée de 89 ans, afin de faire face aux dettes importantes de son mari, un décret de l'Assemblée Nationale (de février 1791) porte de 232 à 400 livres l'aide qui lui est accordée.

Louis-Joseph II de Marolles, seigneur de Bournigal, la Forest, etc., capitaine au régiment de la reine-cavalerie, écuyer de main de la reine, né à Paris le 26 novembre 1728 (ou 1718 ?), (décédé : ?) épousa le 21 septembre 1749 Julie-Albertine d'Espalungue de Labadie, fille de Charles, lieutenant-général des armées du roi, et de Marie-Albertine de Corswaren, dont :

1- **Louis-Marie**, né à Beauvais le 10 mars 1751 ;

2- **Louis-Jean**

D'azur portant une épée d'argent, à la garde d'or, posée en pal, la pointe vers le bas, entre deux pennes adossées, d'argent.



Les armes de la famille de Marolles

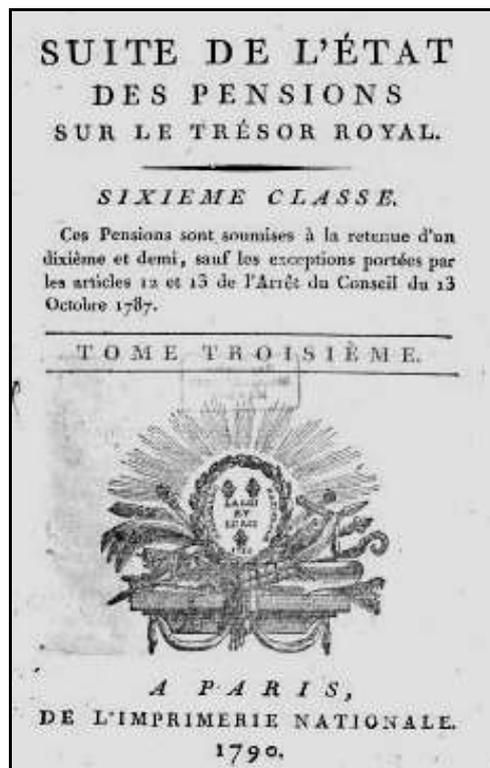
En 1771, il se porte acquéreur du fief formé par la paroisse du Liège (37), relevant du château de Loches. En 1763, il était déjà propriétaire du fief et du château du Courbat dépendant également de Loches.

Information

La réception comme page du roi en sa Grande écurie était, pour une famille, un honneur qui venait juste après celui des Honneurs de la Cour. De 1668 à 1790, près de 2 000 pages sont entrés dans la Grande Ecurie, sur preuves de noblesse. M. d'Hozier (Juge général d'Armes de France, chevalier de l'Ordre du Roi, son conseiller maître ordinaire en sa Chambre des Comptes de Paris, généalogiste de la Maison et des Écuries de Sa Majesté et celle de la Reine) vérifiera d'abord, dressera ensuite et certifiera au Roi et à Son Altesse Monseigneur le Grand Écuyer, la preuve du gentilhomme agréé pour être page de Sa Majesté. Ces preuves doivent être : son extrait baptistaire légalisé, avec les contrats de mariage de ses père, aïeul, bisaïeul, trisaïeul, quatrième aïeul et même de son cinquième aïeul, dans le cas où celui du quatrième aïeul ne remonte pas à l'année 1550.

« Les pages de la Grande écurie non seulement entourent le roi au retour de la chasse et le conduisent à la chapelle, mais lui tiennent l'étrier droit quand il monte à cheval. Ils précèdent les princesses ou portent la queue des robes et cacarolent autour de leurs voitures. À la chasse, [...] présents au rendez-vous, ils changent et chargent les fusils, font ramasser les pièces abattues et en tiennent le compte. On les utilise comme vas-y-dire et, à la guerre, ils assistent les aides du camp du roi. Enfin, tout page sortant au bout de trois ou quatre années a le droit et privilège de choisir une sous-lieutenance dans un corps. » (Le Sang des farines - Nicolas Le Floch n°6 de Jean - François Parot).

INFORMATIONS SUR LES MAROLLES, SEIGNEURS DE BOURNIGAL



Pension versée à la veuve de Louis Joseph I de MAROLLES

MAROLLES. (Dlle Charlotte de Lescolle, veuve du sieur) 87. *M. du R.* 1750.

944

Y compris 144 livres d'intérêts d'arrérages, en considération des services de feu son mari, Ecuyer ordinaire de la feue Reine.

On observe que ses deux fils ont obtenu l'assurance d'une pension de 200 livres chacun, à prendre, en cas de prédécès de ladite dame leur mère, sur ladite pension.

Pension versée à Louis-Stanislas de MAROLLES, son fils cadet

MAROLLES. (Louis) 56. *G. & M. du R.* 1^o. 1770, 600; 2^o. 1784, 500.

1,100

La première, pour sa retraite en qualité de Capitaine au régiment de la Reine, cavalerie. La seconde, sans retenue, par continuation de celle de 2,000 livres que la feue demoiselle Susanne Costar, son épouse, Femme-de-chambre de la Reine, avoit obtenue à titre de remplacement.

Il a en outre l'assurance d'une pension de 200 livres dont jouit sa mère, en considération des services de feu son mari, Ecuyer ordinaire de la feue Reine, dont il ne jouira qu'après sa mort.

A la mort de son mari, Charlotte a dû faire face aux dettes importantes de son mari ; un décret de l'assemblée nationale de février 1791 porte de 232 à 400 livres l'aide qui lui est accordée.

COLLECTION GÉNÉRALE

DES DÉCRETS RENDUS

PAR

L'ASSEMBLÉE NATIONALE

*AVEC la mention des sanctions et acceptations
données par le Roi.*

MOIS DE MAI 1791.

232 A la Dame de Marolles-Lescolle,

400

Dans la situation la plus fâcheuse, après s'être épuisée pour satisfaire aux dettes de son mari ; âgée de 89 ans.

Etat nominatif des pensions sur le trésor royal (1791)
(Brevets d'assurance)

MAROLLES. (Louis-Stanislas) 57. <i>M. du R.</i> 1750.	200
Cette pension lui a été accordée à prendre en cas de prédécès de sa mère, veuve du sieur de Marolles, Ecuyer ordinaire de la feue Reine, sur la pension de 800 liv. qu'elle a obtenue.	
MAROLLES. (Louis-Joseph) 62. <i>M. du R.</i> 1750.	200
Pour les mêmes causes et aux mêmes conditions que celles exprimées en l'article précédent.	

LES METAYERS DE BOURNIGAL

Période de 1722 à 1789

- **Jean de Brette**, écuyer, seigneur de Saint-Sornin ; il a souscrit des baux à ferme des terres et seigneuries de Bournigal, La Forest, La Sarrasinière, Le Boisleroy, etc., situées paroisse de Cléré-du-Bois avec Louis-Joseph de Marolles fils et sa mère Catherine-Charlotte de Lescolle.¹
- **Pierre Bonnin** ; il a souscrit une obligation de 140 livres au profit de Charlotte de Lescolle.²

¹ Archives départementales de Tours civiles abtérieures à 1790 ; inventaire sommaire de la série E

² Idem

++ damoyse
magdelene
de marces
mere de
lad mariée

thibur(t) de Thoyzellay Charles
de Sigouny chevalier sieur de la
bernodiere a espouze marie de
damoizelle marie de Beauregard
enfant majeur (?°) de Gille de Beauregard
escuier et sieur de Menabre
l'ung des centz gentyhoume
père de ladite damoizelle
phelippe de Sigoungny escuier
sieur du marnou oncle
dud(ict) charles et

Acte de décès de Charles de Sigougné

Père de Louis

Le 27 février 1663

(Obterre, registre 1629-1694, page 73)

Le 27. de february 1663 a esté enterré dans
l'église d'aubeterre Charles de sigougné noble
chevalier mort dans le chacteau de la
Brenaudiere de la nuit du dimanche venant
du lundy du 26. Le 27. des moyes ay mis dans
les sepulchres des pignons de ladite Brenaudiere
J'aiant de curieuse voy l'hopital de nos dames
fonde par ledit d'effort qui a fonde un obit
de sigougné
par les moyes de justitia a cinquante fol de fondation
a la cure d'aubeterre une huitieme partie
par moyes de justitia une autre tel cinq
fol. e de justitia cinquante fol ay gardé les pons
fabriquer par moyes de justitia une autre tel cinq
fol. e de justitia cinquante fol ay gardé les pons
par moyes de justitia une autre tel cinq
fol. e de justitia cinquante fol ay gardé les pons

Le 27 de febvrier 1663 a esté enterré.....(déchiré)

l'église d'aubeterre charles de sigougné noble(déchiré)

chevalier mort dans le chacteau de la

Brenaudière de la nuit du dimanche venant

au lundy du 26 au 27 dud(ict) moys et an mis dedans
les sépultures des seigneurs de ladicte Brenaudière
devant le crucifix vers l'hostel de n(ot)re dame
fondé par ledict deffunct qui a fondé un obiit¹
les segond jours de [juillet ?] cinq(an)^{te} sols de fondation²
sur led [.....] des huictains [.....] appartient
à la cure d'aubeterre une huictiesme partie
partageant p(ou)r une huictiesme autre les(dict)s cinq(an)^{te}
sols et desdictes cinquante sols en [.....] dix sols pour
[.....] et quarante p(ou)r la cure p(ou)r sa messe faicte
par moy

1- Obiit : c'est la 3ème personne du singulier du parfait de l'indicatif du verbe « **obire** » (**mourir**) .Le parfait est l'équivalent de notre passé simple, donc « **obiit** » peut se traduire par **il mourut**. Mais le passé composé n'existant pas en latin, on peut aussi traduire par « **il est mort** ».

La mention « **obiit** » en marge d'un acte de baptême, indique que l'enfant baptisé est décédé. En général elle s'appliquait aux décès d'enfants en bas âge et évitait ainsi au curé chargé de rédiger les actes d'en écrire un autre pour enregistrer ce décès. **Obiit** est quelquefois suivi d'une date, le plus souvent en latin.

« **obiit die** » signifie « **mort de ce jour** ».

Selon les traditions de l'Ancien Régime, quand un seigneur mourait, un **obiit** était déposé dans chaque église de sa seigneurie. Il s'agissait d'un tableau, sorte d'objet héraldique, en forme de losange dont la couleur noire était dominante. Cette tradition s'est plus ou moins éteinte avec la Révolution Française de 1789.

L'« **obit** » est le nom des messes anniversaires dites pour les morts. Par extension, l'**obit** est le nom de la chapelle fondée pour la célébration perpétuelle d'une messe anniversaire. On appelle aussi **obit** les honoraires payés au prêtre pour la célébration d'un service funéraire.

2- Fondations : ce sont des dons faits à l'Église, à la charge de quelque service. Elles doivent être exécutées et leurs dispositions sont inviolables ; on ne peut pas changer leur destination ni divertir leurs revenus à d'autres usages.

Les inhumations que le curé de la paroisse enregistre dans la catégorie des « Grandes mortuaires » bénéficiaient d'un cérémonial recherché. Pour elles devait retentir le glas au grand clocher et certains paroissiens avaient la grâce d'une inhumation au pied d'un autel.

Outre le maître-autel, une église disposait de chapelles dédiées à de nombreux saints dont la médiation paraissait nécessaire aux fidèles, chacun, d'ailleurs, ayant ses préférences.

C'est au pied de ces « hostels » que furent inhumés les bénéficiaires de fondations.

« ... fut enterré dans la sépulture des sieurs de la Brénaudière en la chapelle Notre-Dame une petite fille âgée de quatre ou cinq moys ». (Obterre, 1635, p42)

« ... a été inhumé dans l'église de ce lieu entre la chapelle de Saint Blaise et le grand bénitier près la petite porte le cors de dame marie sauvage... ». (Cléré-du-Bois, 1724, p282 ; elle était l'épouse de Louis I de Marolles).

Acte de décès de Marie de Beauregard

Epouse de Charles, mère de Louis

Le 14 novembre 1679

(Cléré-du-Bois, registre 1623-1680, page 330)

Le 14^e jour de novembre 1679 a esté
inhumée dans l'église de ce lieu le corps
de défunte da(moi)^{selle} Marie de Beauregard vefve
de défunt Charles de Sigougné chevalier
seign(eu)r de la Brenaudière
A. P. J. G. R. C.

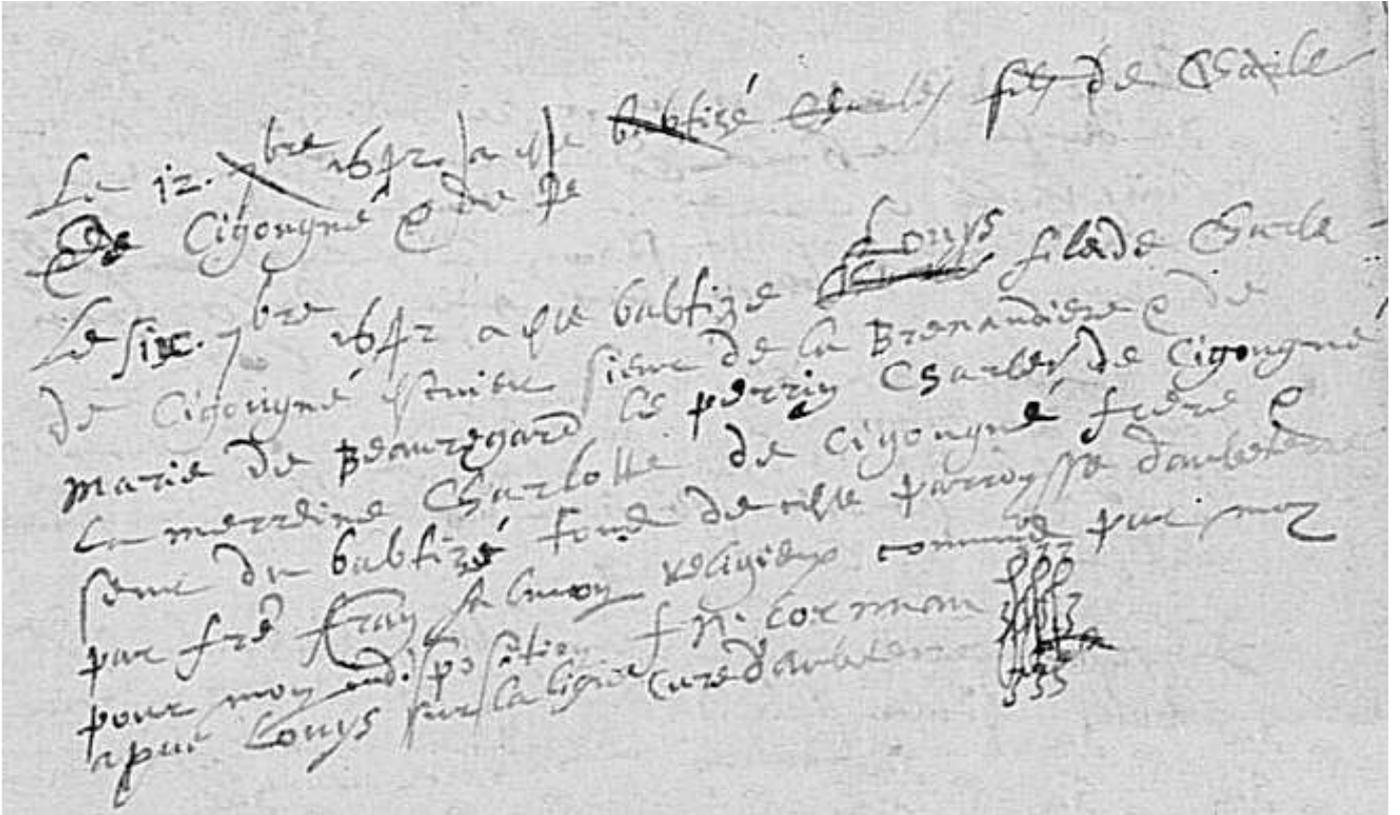
Le 14^e jour de novembre 1679 a esté
inhumée dans l'église de ce lieu le corps
de défunte da(moi)^{selle} Marie de Beauregard vefve
de défunt Charles de Sigougné chevalier
seign(eu)r de la Brenaudière

Marie de Beauregard

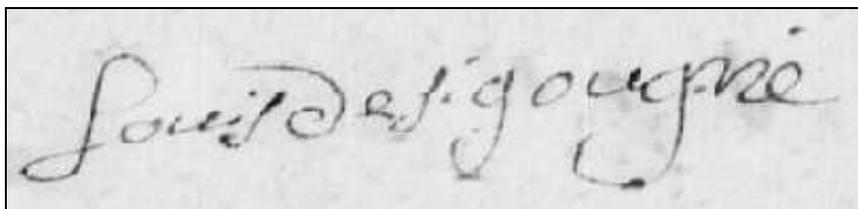
(avril 1633)

Acte de baptême de Louis de Sigougné

Le 6 septembre 1642
(Obterre, registre 1629-1694, page 110)



Le six 7^{bre} 1642 a esté baptizé Louys fils de Charle de Cigougné escuier sieur de la Brénaudière et de marie de Beauregard le parrin charles de Cigougné la marreine charlotte de Cigougné frère et sœur du baptizé tous de ceste paroysse d'aubeterre par frè(re) fran(çois) salmon religieux nommé par moy pour mon indisposition.



Murs, le 12 novembre 1676 (p246), pour le baptême de son fils Louis

Acte de baptême de Philippe de Sigougné

Frère de Louis

Le Novembre 1643

(Obterre, registre 1629-1694, page 114)

Le [.....] de novembre a esté baptizé philipe
fig de noble ho(m)m(e) charle de sigougné escuier
seigneur de la Brénaudière et de Bournigalle et de
marie de Beauregard son espouze. Le parrin
philipe de Beauregard escuier sieur de la
Championnière la marreine marie de la motte
vefve de deffunct monsieur de la groix les
père et mère de ceste parroisse led(ict) sieur parrin
de la parroisse de thozelay lad(ict) marreine
de clere du boys fait par moy fr. cornu
Jean de Thozelay avec double

Le [.....] de novembre a esté baptizé philipe
fils de noble ho(m)m(e) charle de Cigougné escuier
seigneur de la Brénaudière et de Bournigalle et de
marie de Beauregard son espouze. Le parrin
Philippe de Beauregard escuier sieur de la
Championnière la marreine marie* de la motte
vefve de deffunct monsieur de la groix** les
père et mère de ceste parroisse led(ict) sieur parrin
de la parroisse de thoyzelay lad(ict) marreine
de cléré du Boys

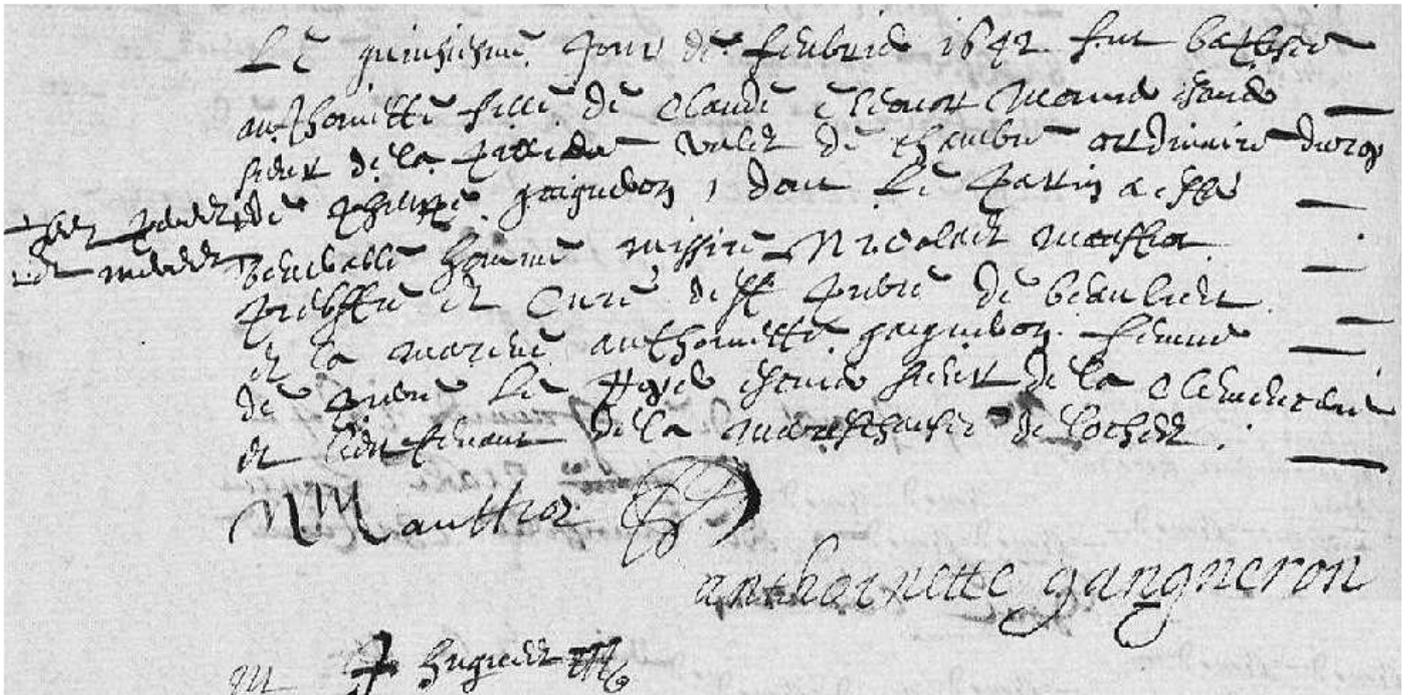
* Il y a sous doute une erreur sur le prénom ; ce doit être Charlotte

** Il s'agit de Adrien, un frère de Charles

Acte de baptême de Anthoinette Moinier

Le 15 février 1642

(Beaulieu-lès-Loches, paroisse Saint-André, registre 1613-1692, p111)



Le quinziesme jour de febvrier 1642 fut bathisée
anthoinette fille de claudie eleonore moinier escuier
sieur de la prollièr* valet de chambre ordinaire du roy
et de philippe gaigneron dont le parrin a esté
venerable homme messire nicolas mauttier
prestre et curé de St André de beaulieu
et la marene anthoinette gaigneron femme
de Adrien [.....] escuier sieur de la [....]
et lieutenant de la marechaussée de Loches

* ou piollière

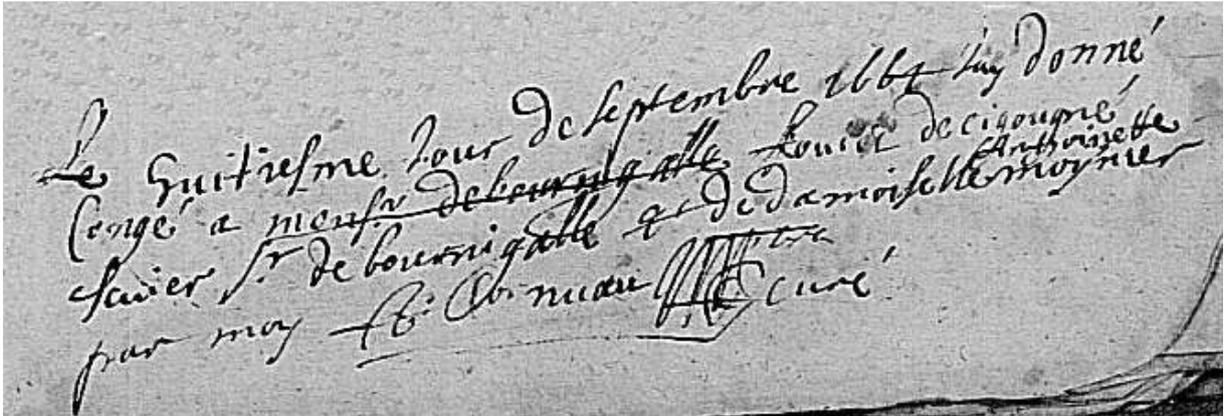
Cette Anthoinette Moinier pourrait être, étant donnés l'âge et la condition sociale, l'épouse de Louis de Sigogné. Les registres des mariages de 1664 sont malheureusement lacunaires pour cette année dans les paroisses où aurait pu avoir lieu leur union (Beaulieu-lès-Loches, Loches, Cléré-du-Bois entre autres). Seul le contrat de mariage signé devant maître Granville, notaire à Loches, pourrait peut-être établir le lien entre cette Anthoinette Moinier et l'épouse de Louis de Sigogné.

Claude-Eleonore Moynier (ou Moinier) et son épouse Philippe Gaigneron ont eu comme enfants :

- **Pierre**, baptisé le 19 mars 1634 à Beaulieu, paroisse Saint-André (p86) ;
- **Louis**, baptisé le 21 octobre 1636 à Beaulieu, paroisse Saint-André (p94) ;
- **Claude-Eléonore**, baptisé le 20 mai 1638 à Beaulieu, paroisse Saint-André (p100) ;
- **Bernard**, baptisé le 2 février 1640 à Beaulieu, paroisse Saint-André (p107) ;
- **Antoine**, marié le 30 octobre 1672 à Beaulieu, paroisse Saint-Pierre (p8-9) ; né en 1640 ou avant ;
- **Anthoinette**, baptisée le 15 février 1642 à Beaulieu, paroisse Saint-André (p111) ;
- **Anne**, baptisée le 4 juin 1643 à Beaulieu, paroisse Saint-Laurent (p116), mariée le 11 juin 1669 dans cette paroisse (p271-272) ;
- **Marie**, baptisée le 14 septembre 1645 à Beaulieu, paroisse Saint-Laurent (p125) ;
- **Guillaume**, baptisé le 1^{er} juillet 1647 à Beaulieu, paroisse Saint-Laurent (p133). Son parrain est son frère Antoine.

Acte de mariage de Louis de Sigougné et de Anthoinette Moinier

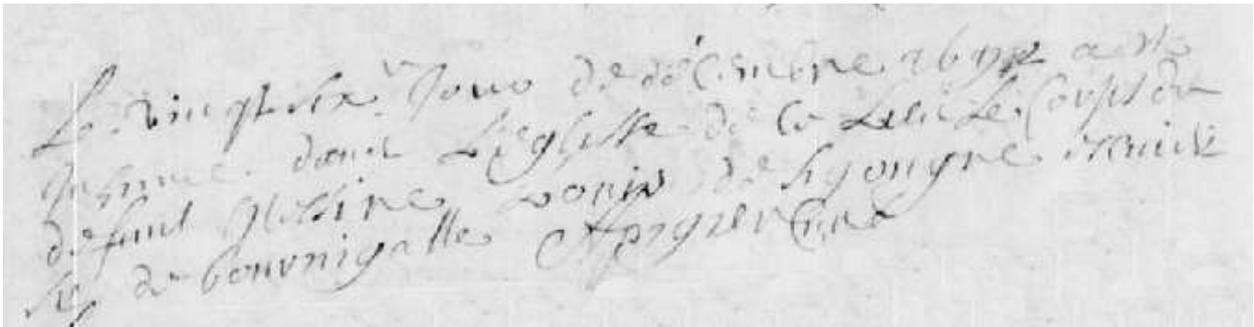
Le 8 septembre 1664
(Obterre, registre 1629-1694, page 36)



Le huitième jour de septembre 1664 j'ay donné
Congé à mons(eigneu)r de bournigalle Louis de Cigougné
escuier s(eigneu)r de bournigalle et de Damoiselle Anthoinette Moynier
Par moyCornuau Curé

Acte de décès de Louis de Sigougné

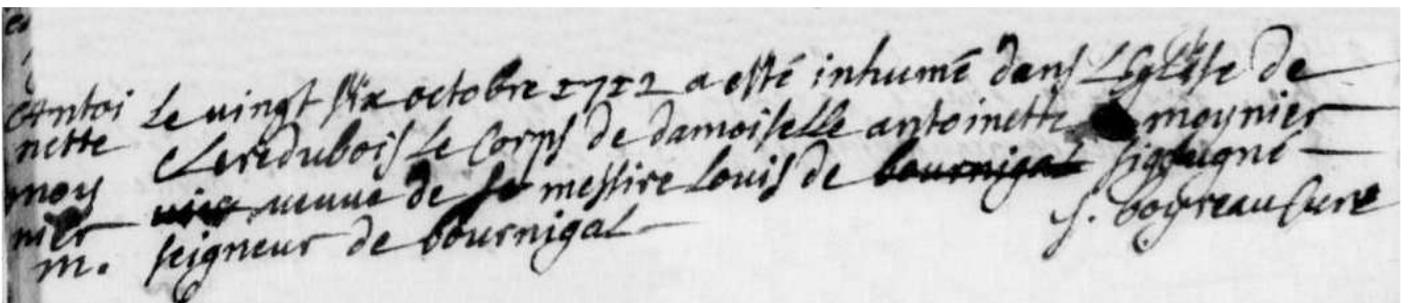
Le 26 décembre 1692
(Cléré-du-Bois, registre 1682-1738, page 88)



Le vingt six^e jour de décembre 1692 a esté
inhumé dans l'église de ce lieu le corps de
defunt Messire Louis de Sigougné escuier
s(eigneu)r de bournigalle.

Acte de décès de Anthoinette Moinier

Epouse de Louis de Sigougné, le 26 octobre 1712
(Cléré-du-Bois, registre 1682-1738, page 208)



Acte de baptême de Hélie de Sigougné

fil de Louis et frère de Marie
(Cléré-du-Bois, registre 1682-1738, page 6)

Le sept^e jour de septembre 1682 a esté
baptisé Hélie fils de Louis de Sigougné
veuve de M^r de Bournigalle et de damoiselle
Anthoinette Moinier son épouse A esté
parrain hault et puissant seig^r François
d'Alliger chevalier seig^r
de Saint Cyran conseiller du Roy en ses
Conseils c^onseiller ordinaire des comptes de la
Chambre de Paris marraine Marie
Anne Léger épouse dudit seig^r de St
Cyran. Lesquels seig^r François d'Alliger et
Marie Anne Léger ont signé et ont
mis leur nom et leur sceu.

Le septième jour de septembre 1682 a esté
Baptisé Hélie fils de Louis de Sigougné
[...] sieur de bournigalle et de damoiselle
Anthoinette moinier son épouse A esté
Parrain hault et puissant seig(neu)^r [...]
François d'Alliger chevalier seig(neu)^r
De Saint Cyran conseiller du Roy en ses
Conseils c(o)n(seille)^r ordinaire des comptes de la
Chambre de Paris marraine Marie
Anne Léger épouse dudit seign(eu)^r de St
Cyran

Acte de baptême de Hélié de Sigougné

fils de Louis et frère de Marie
(Cléré-du-Bois, registre 1682-1738, page 11)

Le septiesme Jour du mois de septembre mil six cent quatre vingt deux
a esté baptisé Hélié — né du douzième Jour d'out de la présente
année fils de messire Louis de Sigougnay escuyer sieur de Bournigal
et de damoiselle Anthoinette moignier sa femme, le parin a
esté ~~hault et puissant seigneur messire~~
François d'Alliges* chevalier seigneur de St Ciran Vautournon
brossin et aultres lieux Conseiller du roy en ses Conseils maistre ordinaire
des Comptes en la chambre de paris et la maraine marie anne Léger espouse
de mond(ict) seigneur de St Ciran fait par moy curé subsigné en présence
dame charlotte Lenquez espouse de messire robert marcel Commissaire des
gabelles de messire charle roland curé de mur de m(ess)re François
Berthon curé de St Ciran de m(ess)re Joseph Boulanger advocat en parla(ment)
et de messire René de Bizac escuyer sieur de Beauvais sur Dupuy.

Charlotte Lenquez f. Hélié Des. Cyran
de Sigougné Marie Anne Léger
Roland M. Berthon
de Bizac Boulanger

Le septième jour du mois de septembre mil six cent quatre vingt deux
a esté baptisé hélié né du douzième jour d'out de la présente
année fils de messire Louis de Sigougnay escuyer sieur de bournigal
et de damoiselle Anthoinette moignier sa femme, le parin a
esté hault et puissant seigneur messire
François d'Alliges* chevalier seigneur de Saint Ciran vautournon
brossin et aultres lieux Conseiller du roy en ses conseils maistre ordinaire
des comptes en sa chambre de paris et la mareine marie-anne Léger espouse
mond(ict) seigneur de St Ciran fait par moy curé subsigné en présence
dame charlotte lenquez espouse de messire [.....] commissaire des
[.....] de messire charle roland curé de mur de m(essi)re François
berthon curé de St Ciran de me(ssi)re Joseph boulanger advocat en parle(ment)
et de messire René de bizac (?) escuyer sieur de beauvais sur dupuy

* d'Alliger ou d'Allige ou d'Aligé

Acte de remariage de Marie Sauvage

Le 5 février 1691

(Dierre, Indre-et-Loire, registre 1681-1700, p81G)

Le cinquième febv. mil six cent quatre vingt onze après les trois publications de bans faites tant en cette paroisse qu'en la paroisse d'obigny ainsi qu'il nous a apparu par certificat de Monsieur Marechal curé dudict Aubigny j'ay curé sousigné ne s'estant trouvé aucun empeschement donné la bénédiction nuptiale à Messire Charles Moinyer écuyer sieur de Boisauger de la paroisse dudict Aubigny et à Demoiselle Marie Sauvage veuve de deffunct Louis de Marolles écuyer sieur de la Vallinière de cette paroisse et à ce ont esté présent Maistre Louis Rousseau prestre chanoine en l'église collégiale de Montrésor et Clément Audebert lesquels ont signé

Charles Moinyer Marie Sauvage
Louis Rousseau Clément Audebert

Le cinquième de febvrier mil six cent quatre vingt onze après les trois publications de bans faites tant en cette paroisse qu'en la paroisse d'obigny ainsi qu'il nous a apparu par certificat de Monsieur Marechal curé dudict Aubigny j'ay curé sousigné ne s'estant trouvé aucun empeschement donné la bénédiction nuptiale à Messire Charles Moinyer écuyer sieur de Boisauger de la paroisse dudict Aubigny et à Demoiselle Marie Sauvage veuve de deffunct Louis de Marolles écuyer sieur de la Vallinière de cette paroisse et à ce ont esté présent Maistre Louis Rousseau prestre chanoine en l'église collégiale de Montrésor et Clément Audebert lesquels ont signé.

Acte de décès de Marie Sauvage

Le 21 janvier 1724

Cléré-du-Bois, registre 1682-1738, pages 282-283)

Le vingt un du mois de janvier mil
sept cent vingt quatre a été inhumé
dans l'église de ce lieu entre les cha
pelle de St Ghaise et le grand ben
tier pres la petite porte le corps de
dame marie Sauvage aagée environ

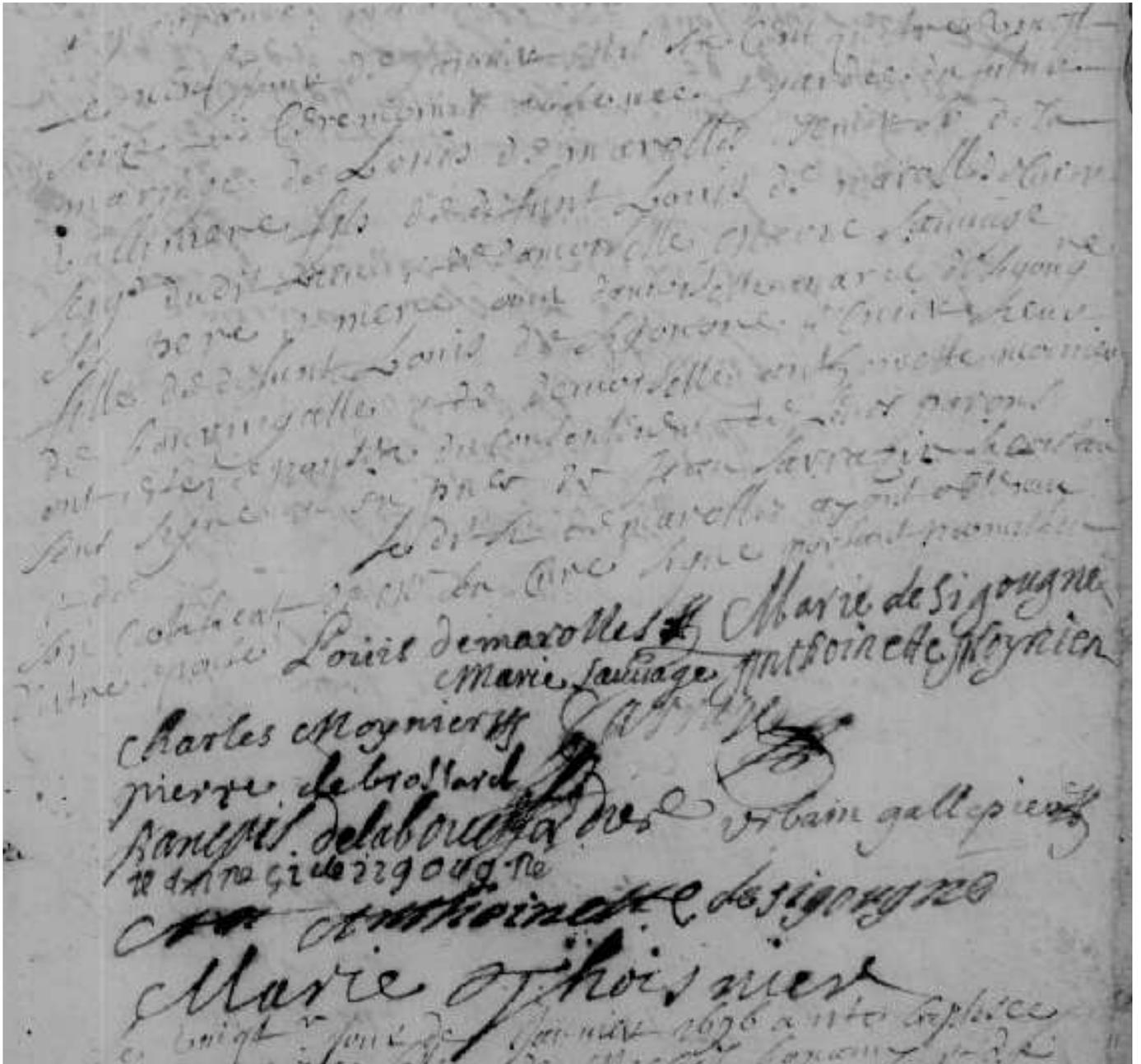
et dix huit ans vinante veuve de messire
Louis de marolles chevalier seigneur de la
vauliniere et en secondes nopces de messire
charles moineau ceuzes freres de Coit ange
pouvin de la place curé

Pourquoi Marie Sauvage a-t-elle été inhumée dans l'église de Cléré-du-Bois ? Son mari, Louis I de Marolles, a été enterré à Genillé. A-t-elle voulu être enterrée aux côtés de son fils qui aurait été inhumé à Cléré ?

Acte de mariage de Louis II de Marolles et de Marie de Sigogné

9 janvier 1696

(Cléré-du-Bois, registre 1682-1738, page 113)



Le neuf^e jour de janvier mil six cent quatre vingt
seize [...] les cérémonies observées et gardées du futur
mariage de Louis de Marolles escuier s^f de la
Vallinière fils de défunt Louis de Marolles
seigneur dudit lieu et de Damoiselle Marie Sauvage
ses père et mère avec Marie de Sigogne
fille de défunt Louis de Sigogne escuier sieur
de Bournigalle et de demoiselle Anthoinette moitier
ont esté épousés [...] consentement de leurs parents
sous signés et en présence de Jean Sarrazin sacristain
[.....] ledit S(ieu)r de Marolles ayant obtenu
Son certificat.....

Un enfant naturel de Louis II de Marolles ?

Genillé, le 10 février 1699 (1692-1699, p42G)

Le même jour a été enterré un enfant nommé Louis Joseph
baptisé dans la p^{se} de St Martin le Beau, la mere ~~est~~
est Marie Serreau, qui a déclaré le pere est Louis de marolles
sieur de la valiniere, âgé de 22 jours — Jegoy curé

Saint-Martin-Le-Beau, le 22 janvier 1699 (p121G)

Le 22^e Janvier audit an a été baptisé par moy
Louis Joseph fils de M^r Louis Joseph de Marolles de la paroisse de
Genillé et de M^{re} Marie Serreau sa mere. Le parrain
Mathieu Amisault marquisier de l'église la
maraine Jeanne Liau fille de Jacques Liau
La maraine a déclaré ne savoir signer
M. G. Serreau

Remariage de Louis II de Marolles et de Marie Thibaut

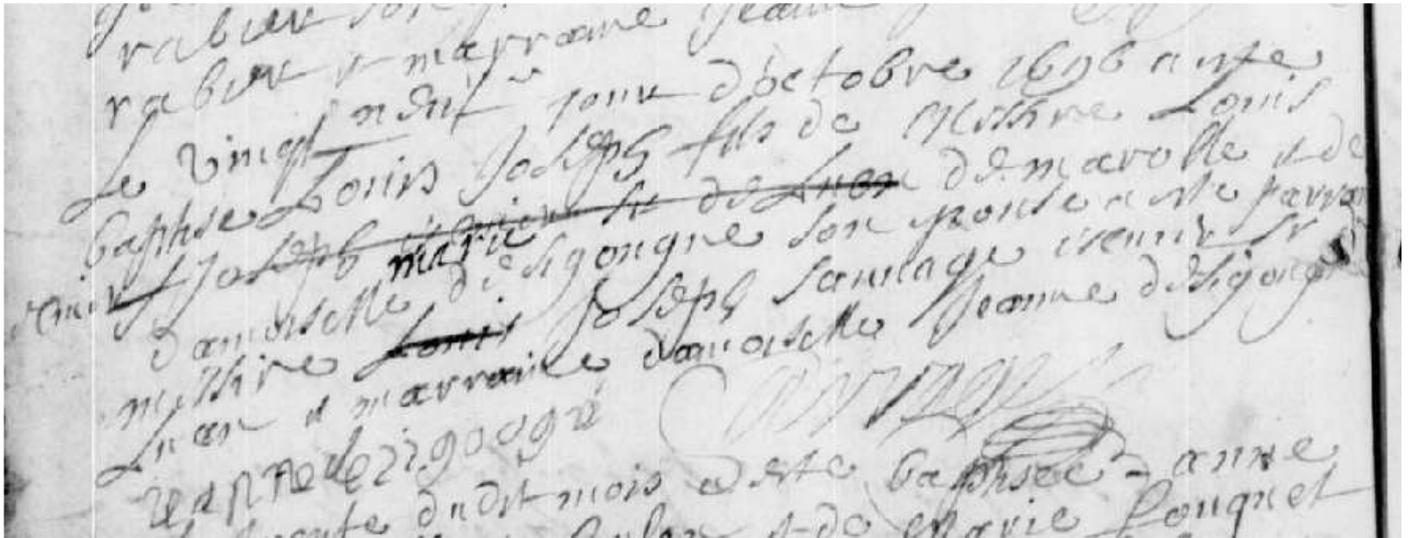
Thoiselay le 27 janvier 1727

(Châtillon-sur-Indre, paroisse de Thoiselay, registre 1716-1736, page 320)

... qui ont déclaré ne recevoir signer ainsy signé
Du vingtseptième jour de janvier 1727 après les fiançailles et les publications faites au prosne de nostre
grande messe de huitaine du future mariage d'entre Louis de Marolles chevalier seigneur
de la Valinière veuf de dame Marie de Sigogné de la paroisse de nouan en touraine d'une part et de
Damoiselle Marie Thibault fille de defunt Mr Nicolas Thibault et de defunte Damoiselle Marie Pineau
d'autre part de cette paroisse ne s'estant trouvé aucun empeschement nous avons receus les susdictes parties
à la benédiction nuptiale veu la dispense de Mr Guillot grand vic. de son Eminence en datte du 22 du présent
mois ainsy signé Guillot. Veu aussy le certificat de bans publiés par trois dimanches consécutifs et l'extrait
mortuaire de defunt Mr Nicolas Thibault délivré par Mrs les vénérables prestres P Moreau curé de Nouan, Morin
curé de Saint Martin, fournisseur sous prieur des Augustins de Châtillon faisant pour Mr le curé de Cléré du bois,
Mr Gaulin Marchant Damoiselles Catherine et Marie Richard nous ayant certifié que Damoiselle
Marie Pineau mère de la susdite Damoiselle Marie Thibault auroit esté inhumée dans le cimetièrre de St
Martin, ce dont nous nous sommes contentés n'ayant pu estre trouvé par Mondit sieur curé de St Martin quelque
Recherche qu'il ait fait, tout cecy fait en présence de Mr François Gaulin,Morin, Jacque Nonin et de Louis
Saunier mon sacristin lesquels ont signé aux noms ainsy signé, Louis de Marolles Marie Thibault F Gaulin
Morin Saunier Jacque Bonin

Du vingtseptième jour de janvier 1727 après les fiançailles et les publications faites au prosne de nostre grande messe de huitaine du future mariage d'entre Louis de Marolles chevalier seigneur de la Valinière veuf de dame Marie de Sigogné de la paroisse de nouan en touraine d'une part et de Damoiselle Marie Thibault fille de defunt Mr Nicolas Thibault et de defunte Damoiselle Marie Pineau d'autre part de cette paroisse ne s'estant trouvé aucun empeschement nous avons receus les susdictes parties à la benédiction nuptiale veu la dispense de Mr Guillot grand vic. de son Eminence en datte du 22 du présent mois ainsy signé Guillot. Veu aussy le certificat de bans publiés par trois dimanches consécutifs et l'extrait mortuaire de defunt Mr Nicolas Thibault délivré par Mrs les vénérables prestres P Moreau curé de Nouan, Morin curé de Saint Martin, fournisseur sous prieur des Augustins de Châtillon faisant pour Mr le curé de Cléré du bois, Mr Gaulin Marchant Damoiselles Catherine et Marie Richard nous ayant certifié que Damoiselle Marie Pineau mère de la susdite Damoiselle Marie Thibault auroit esté inhumée dans le cimetièrre de St Martin, ce dont nous nous sommes contentés n'ayant pu estre trouvé par Mondit sieur curé de St Martin quelque Recherche qu'il ait fait, tout cecy fait en présence de Mr François Gaulin,Morin, Jacque Nonin et de Louis Saunier mon sacristin lesquels ont signé aux noms ainsy signé, Louis de Marolles Marie Thibault F Gaulin Morin Saunier Jacque Bonin

Acte de baptême de Louis-Joseph de Marolles
Fils de Louis II de Marolles
(Cléré-du-Bois, registre 1682-1738, page 117)



Le vingt neuf^e jour d'octobre 1696 a esté
Baptisé Louis Joseph fils de Messire Louis
[...] de Marolles et de
Damoiselle Marie de Sigougné son épouse A esté parrain
Messire Joseph Sauvage escuer S(eigneu)r de
Laon [?] et marraine damoiselle Jeanne de Sigougné.

Actes Sigougné-Gigault de Bellefonds

Acte de baptême de Louis, fils de Jean III Gigault et Madeleine de Sigougné
Paroisse Saint-Ours de Loches le 20 août 1596

Le vingt Jours d'août mil v. quatre vingt
Sept fut baptizé Louis filz de noble
Homme Jehan Gigault escuyer Seigneur de
de Damoyelle Marguerite de Sigougné ses peres
et mere fut par noble Homme Louis
Girard escuyer Seigneur de sonit germain
Damoyelle Carlot de la Roche
M. Gigault

Acte de baptême de Anne, fille de Jean II Gigault et Claude Greslet (29-03-1579)
(veuve de Georges de Sigougné)

Le 29^{me} jour de Mars 1579 fut baptizée Anne
fille de noble Homme Jehan Gigault & son de
Belleville & de Damoyelle Claude
Greslet sa femme fut par noble Homme
Georges de Beauville Seigneur de S. Aignan
Mar & d'us Damoyelle Anne de Beauville &
francysse d'us d'us de noble Homme
Antoine Greslet # de la Roche de la Roche
de S. Aignan. Anne de Beauville

Les Sigougné sont en relation avec les Marolles du Rabry de Heugnes

Cléré-du-Bois, le 19 janvier 1707 (p171)

Le dit sieur Jean de Heugnes 1707 au lieu
cappeler d'un enfant frère général de Jean
vêché de Marie Savary son épouse le premier
cappelle a sa pour parvair a Alexandre de Heugnes
cappelle de Heugnes de Marolle pour parvair
dame de Heugnes de Heugnes de Heugnes de Heugnes
parvair Joseph de Marolle son aîné de Heugnes
dit du Heugnes de Marolle dame de Heugnes de Heugnes
de Heugnes
Alexandre de Heugnes Jean de Heugnes
Joseph de Marolle Marie de Sigougné

Second mariage de Marie de Sigougné, fille de François

Thoiselay le 17 juillet 1663 (p81)

Le dix septieme juillet mil six cent soixant
trois a esté espousé messire Gilbert Bertrand
chevallier seigneur du lys St. Georges, veu
Dame Marie de Sigougné, veue en l'eglise
des Reuerendz peres Augustins de Chastillon
sur indre Gilb. Bertrand du lys St. Georges
Marie de Sigougné
Louis du Brueil
de Sigougné / femme du Brueil
marguerite de baillou
X de Menou
X de Thianges

Marié : Gilbert Bertrand seigneur du Lys Saint-Georges.
Signatures de X de Menou et X de Thianges

Crutier 1788



Gardant les Consueurs du Roy notaires
 au Châtelet de Paris & sousignez parme & Gerand le
 Sire et amy de M^{rs} Louis Joseph De Marolles Chevalier
 de l'Ordre du Saint Esprit De Marolles Chevalier de l'Ordre
 du Saint Esprit de l'Ordre de l'Épée de l'Ordre de Saint Louis
 De l'Ordre de Saint Louis ancien Capitaine de Cavalerie au Régiment Royal
 d'Orange Longes ordinaire de la Reine et grand Bailly d'Yvetot
 de la Ville et Prévôt de Châteauneuf sur Indre et de dame
 Catherine Charlotte De l'Écoute sur Courbe au présent Inconnu
 de son mari de dame Anne De Marolles de son mari de Paris rue de
 Montbuisin parvoise Saint Roch, M^{rs} Benigne Jean Esprit Escheviller
 du Roy maître ordinaire en la Chambre des Comptes de Paris
 rue Transversière jussieu, M^{rs} Roch amy, M^{rs} Claude Michel Le Roy Sire
 de Saignes Escheviller du Roy maître ordinaire en la Chambre des
 Comptes de Paris rue neuve des Petits Peres jussieu, M^{rs} Cortez et
 amy, M^{rs} François Le Roy Sire de Saignes Escheviller du Roy
 maître ordinaire en la Chambre des Comptes de Paris rue de
 Richelieu parvoise Saint Roch amy, M^{rs} Nicolas De Saint Estienne
 avocat au Parlement demeurant à Paris rue d'Échiquartier jussieu
 Saint Germain Lancerride amy, M^{rs} Louis François De l'Écoute
 ancien Capitaine de Cavalerie demeurant à Paris rue des
 Marais quartier Saint Germain Desprez parvoise Saint Salpêtre
 amy, M^{rs} Gabriel Armand De l'Écoute Chevalier Capitaine au
 Régiment Commanche général de la Cavalerie de son mari
 Desmoris et jussieu, M^{rs} Salpêtre amy, M^{rs} Louis Escheviller
 Sire de Saignes Escheviller demeurant à Paris rue de la
 Montbuisin et parvoise Saint Roch et René Duc De Saignes
 Escheviller maître ordinaire au Bureau des Finances du Domaine de son
 mari de Paris rue des Montbuisin et parvoise Saint Roch amy amy



Lesquels sus signez ont accorde & approuvé par leur
 c. c. d. l.

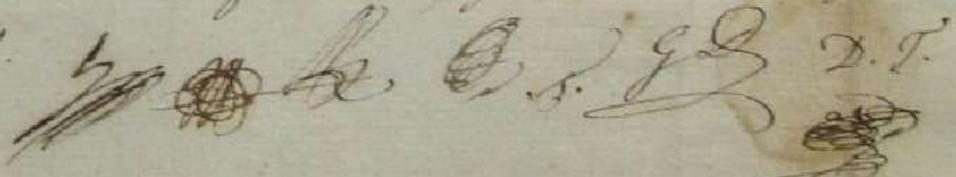
— Dame Comtesse Decharolles mere de J. mineur que la Succession
de J. Nour son mary loin d'estre profitable a leurs Enfants mineurs
seus est au contraire tres desavantageuse, puis que d'une costé le mobilier
n'a pu entièrement servir a payer les dettes pures legitimes de la Succession
que de l'autre le prix des immeubles adjugés par decret au Chastel
de Paris outre quel il estoit point considerable, n'estoit pas
suffisant pour le remplie d'une année de de interest de la dot
et reprises qui montent a plus de six mille livres non compris le
denaire, preciput, habitation et deuil dont elle ne peut esperer le
payement ny ayant actuellement aucun bien, pourquoy elle a esté
obligée de renoncer a la communauté de biens d'avec luy, d'histoire
J. Nour d'avec ses parents particuliers qui l'ont fait assigner a
condamnation de luy seul qui ont discontinués leurs poursuites
En consequence des justifications et communications quelle luy a
fait faire de la renonciation et de l'inventaire des biens de luy par
le J. Francois Comte De Marolles, le quel quel est nécessaire attendu
leur minorité de luy nommez en luy a l'effet de renoncer pour
luy a la Succession de luy pere

Comme mesmes la D. Dame Comtesse Decharolles sur prescrite que
dame Catherine Charlotte Neé Baronne De Bettendorff veuve de
M. René De La Colle Chevalier professeur de l'ordre royal et
militaire de Christ ancien Consul general de la Nation française
en Portugal ayante maternelle des J. mineurs luy a par son
testament receu par M. D'Allos et son con frere notaires au Chastel
de Paris le trois decembre mil sept cent trente neuf, legué a
chacun la somme de cinq mille livres pour servir a leur

Education, qu'elle est decedee le quatre janvier mil sept cent
quarante, l'inventaire des biens d'effet d'acte soussigné par M.
Bretton l'un des not. Sussignés qui en a la cession et son

confère l'ouye du mesme mois de janvier et fait le Sieur Inouan &
Demandeur qui fontient de leur nomme en l'instance a l'effet de
former leur demande en declaration de ces legs et de defendre au
demandes qui seroient contre eux sur ce sujet et attendu que
le S^r. Dame Comtesse De Marolles ne peut estre nomme tutrice a cause
qu'elle est habitee a se dire et porter heritiere en legation universelle
de la S^r. Dame veuve De Lincolle sa mere il faudroit de leur
nomme pour tutrice le Sieur D'Amel & Bernages Juurés au Bureau
au Bureau des finances du Domaine qui a este cy devant nomme
leur tutrice par Sentence rendue par Monsieur Le Lieutenant Civil
le quinze octobre mil sept cent trente sept devant au greffe de
M^r. Failler, soit pour defendre aux demandes de la S^r. Dame leur
mere soit a celles des freres de la Succession de leur pere
sur quoy les S^r. Sieurs parents et amys des S^r. mineurs d'apred

avis confere' entre eux sus ce que dessus ont fait et constitue leur
procureur general et special la personne de
procureur au Chastellet auquel il ont donne et donnee pouvoir de
pour eux et en leur nombri comparoie pour eux en l'assemblée des
parents et amys des S^r. Sieurs mineurs qui sera convoquée devant
Monsieur Le Lieutenant Civil ou Chastellet et de dire et declarer qu'ils
sont d'avis que le S^r. D'Amel & Bernages soit nomme tutrice des S^r.
Sieurs mineurs a l'effet de renouveau pour eux a la Succession du S^r.
feu Sieur Comte De Marolles leur pere comme leur tutrice plus surseint
que profitable selonc sans la reserve de leur droit et action contre
la Succession du S^r. Sieur leur pere et ainsi a l'effet de former leur
demande en declaration de legs faitz a chacun d'eux par le S^r. Dame
veuve De Lincolle leur ayelle maternelle de la somme de cinq
mille livres suscible des interrests et de defendre aux demandes
qui seroient contre eux sur ce sujet circonstances et de qu'on leur
c. c. d. l.

 D. F.

et de tous en payes et interrest a chacun
suivant pied de deniers vingt

c.c.D.L. 92

D.F.

D.S.

[Signature]

Et nous qui sommes d'avis que les cinq mil livres en argent de la somme de cent
mille livres soient remis et mis en la main de la Dame Comtesse de Marolles
leur mere qui s'en chargera envers les D^s de la Roche qui en ont fait
religation sur ses immeubles de la Succession de la D^e Dame veuve
de la Roche en que de la Succession de la D^e Dame veuve de la Roche

acquiescans d'iceux pouront se libérer des D^s de la Roche en la main
de la D^e Dame Comtesse de Marolles qui en donnera et s'en
chargera par elle-même envers D^s de la Roche faire et faire
en partie sans requise de coutume et généralement pour
ce qui est fait et qui se fera en ce qui est de la Roche

Constituons L'annuel sept cent quarante et ce
premier février auant mi may d'out signe
catherine charlotte Devescolle

Le Roy De Sanguin
Le Roy D'arrigny
De Trellon

Glac' D'Espionville
De Trellon Devoceage

De Trellon Devoceage

De Trellon Devoceage

De Trellon Devoceage

Obligera aussi de la somme de cent
et interrest sur lequel de la somme de cent
c.c.D.L. 92
D.F. D.S.

[Signature]

g...
c.c.D.L.

[Signature]

[Signature]

D.F.

[Signature]

[Signature]

[Signature]

[Signature]

[Signature]

Scelle au bas
de la page

ÉTATS DÉTAILLÉS
DES LIQUIDATIONS
 FAITES
PAR LA COMMISSION D'INDEMNITÉ,
À L'ÉPOQUE DU 31 DÉCEMBRE 1827.
 —
1.^{re} PARTIE.

Propriétaires dépossédés

Ayant-droit réclamants

Date décision
commission

	Propriétaires dépossédés	Ayant-droit réclamants	Date décision commission
150.	DE MAROLLES, 1. Louis-Jean, 2. François-Philippe, Émigrés.	DE MAROLLES, 1. Louis-Roger, 2. Jules-Auguste, Enfants et seuls héritiers du dépossédé Louis-Jean, lequel avait succédé pour un tiers à son frère François-Philippe, et ayant droit au surplus de l'indemnité par la renonciation des autres héritiers du même François-Philippe.	5 oct. 1827.